

Counter

Balance

Challenging
the European
Investment
Bank

Pressions financières :

Se faire des amis à Bruxelles
et influencer les prêts de la BEI



Cette campagne est promue par :



Concept :

Regine Richter — urgewald e.V.
Berber Verpoest — Counter Balance

Rédigé par :

Regine Richter — urgewald
Greig Aitken — Twitter: greigaitken

Mise en page :

werk21 — Berlin

Illustrations :

Jana Dörfelt — Berlin

Avril 2012



Contents

INTRODUCTION p.4

SUPERVISION DE LA BEI : QUI SE SOUCIE DE LA BANQUE DE L'UE ? p.5

La Commission européenne p.5

Le Parlement européen p.6

Conseil des Ministres/ Etats membres p.6

LE RÔLE FABULEUX DE PETER DIME DANS LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT – LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS p.7

1. Business Europe p.8

2. DG Développement p.9

3. Counter Balance et Eurodad p.10

4. Banque européenne d'investissement p.12

5. Parlement européen p.13

SAUVER LE CLIMAT : PLUS DE PAROLES QUE D'ACTION DANS L'ARÈNE BRUXELLOISE – CLIMAT p.14

1. Parlement européen p.14

2. DG Climat p.15

3. Sidérurgistes européens, Eurofer p.17

4. Conseil européen p.17

5. Banque européenne d'investissement p.18

6. Organisations non-gouvernementales p.19

M. VOGTS EN QUÊTE DE SOUTIEN POLITIQUE – MATIÈRES PREMIÈRES p.21

1. Business Europe p.21

2. Direction générale Marché intérieur et Services p.22

3. Organisations non-gouvernementales p.23

4. Banque européenne d'investissement p.24

5. Parlement européen p.26

M. TAGANOV CHERCHE À COMPRENDRE LES IMPLICATIONS DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE POUR SON PAYS – ENERGIE p.27

1. Organisations non-gouvernementales p.27

2. DG Energie p.29

3. Parlement européen p.29

4. Banque Européenne d'Investissement p.30

5. Consortium p.32

6. Journaliste p.32

ADRESSES p.34

PLAN DE BRUXELLES p.35

INTRODUCTION

Si vous vous êtes toujours demandé comment la « machine » bruxelloise fonctionne, particulièrement d'un point de vue financier, alors cette brochure est pour vous. Saviez-vous qu'il existe une très officielle « banque de l'Union européenne », en sus de la Banque centrale européenne, et que celle-ci prête des milliards d'euros chaque année à travers le monde ? Cette même banque a pour mandat de mettre en œuvre les politiques de l'UE au travers de ses financements, et pourtant, elle reste largement méconnue de l'opinion publique européenne et bien des initiés bruxellois en ignorent l'existence.

Cette banque est la Banque européenne d'investissement (BEI), et dans ce guide, nous expliquons comment cette institution fonctionne, comment elle interagit avec les acteurs importants d'un jeu où l'on influence et où l'on est influencé, et à quel point tant la société – les contribuables européens qui financent l'existence de la BEI mais aussi les habitants des pays en développement – que l'environnement ressortent lésés de ce spectacle opaque et manquant clairement de transparence.

Contrairement à ce que laisse à penser son nom, la BEI est présente dans plusieurs régions du monde. Si l'on regarde le volume des crédits qu'elle octroie, et selon son rapport annuel le plus récent, la BEI a effectué en 2011 des prêts pour un montant total de presque 61 milliards d'euros. 7,1 milliards d'euros, soit plus de 10 % de cette somme, ont été consacrés à des projets hors de l'UE.

La plus grande partie des prêts de la BEI est allouée à des projets au sein des Etats membres de l'UE, et ils concernent souvent d'importantes infrastructures dans les secteurs de l'énergie, des transports et des collectivités locales. Ainsi, les milliards qu'elle prête chaque année hors des frontières de l'UE influencent à bien des égards la vie de millions de personnes dans le monde entier.

Depuis sa création par le Traité de Rome en 1958, la BEI est parvenue à travailler dans l'ombre des autres institutions européennes. Ceci explique pourquoi la BEI, malgré son statut de plus important prêteur public au niveau mondial, a su se montrer discrète bien que la situation évolue depuis quelques années notamment grâce aux efforts d'organisations issues de la société civile.

En règle générale, la BEI poursuit l'objectif plutôt vague de « favoriser les objectifs de l'Union européenne » au travers de ses prêts, ce qui la soumet ainsi aux objectifs politiques conflictuels de différents acteurs. En 2007, le Traité de Lisbonne a accordé à la banque un mandat clair de développement pour ses activités hors de l'UE.

Mais en réalité, bien d'autres dynamiques et considérations entrent en jeu, reléguant les objectifs de développement de la BEI à l'arrière-plan.

Par exemple, l'approvisionnement de l'UE en énergie et matières premières peut être perçu comme plus important que de fournir de l'électricité aux communautés locales, de même qu'ouvrir des marchés pour les entreprises européennes est un argument souvent plus puissant que le développement d'entreprises nationales, ou encore que les investissements dans les infrastructures devraient d'abord être rentables avant d'être éventuellement durables. Toutes ces considérations entourent les choix d'investissement de la BEI dans les pays en développement et bien trop souvent l'esprit de lucre des entreprises prend le pas sur les moyens d'existence, l'environnement et les aspirations des communautés locales.

Ce guide vise à vous éclairer sur la façon dont de multiples acteurs tentent d'influencer, souvent avec succès, les investissements de la BEI et les politiques de l'UE qui guident l'action de la banque. Il vous emmènera également faire le tour des principales institutions de Bruxelles qui jouent un rôle crucial dans ce processus. Afin de mieux expliquer les dynamiques à l'œuvre, nous présentons quatre visites guidées sur d'importants sujets européens : le climat, l'énergie, les matières premières et la sous-traitance du financement du développement à des acteurs privés. Nous exposons aussi le positionnement des différents acteurs sur ces questions, de sorte que vous puissiez vérifier rapidement où en sont les discussions sur ces sujets.

Les personnages et les scénarii sont fictifs.

SUPERVISION DE LA BEI : QUI SE SOUCIE DE LA BANQUE DE L'UE ?

Bien que la BEI fonctionne de façon relativement autonome dans la mise en œuvre de ses projets, dès qu'il s'agit de ses politiques et de ses orientations générales, la banque est étroitement liée aux autres institutions de l'UE : la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil des ministres de l'UE.

Les institutions de l'UE sont réputées pour attirer les groupes d'intérêts. Le nombre précis de lobbyistes à Bruxelles est inconnu, mais on estime qu'ils sont environ 15.000. Plus de 70 % d'entre eux travaillent directement ou indirectement pour des entreprises, alors que seuls 10 % représentent des organisations non-gouvernementales, à savoir des syndicats, des organismes de santé publique ou des groupes environnementaux¹.

La Commission européenne

La Commission européenne influence la BEI de deux manières différentes. D'abord, grâce à sa représentation au sein du conseil d'administration de la banque; ensuite, parce qu'elle est l'institution de l'UE compétente pour proposer et mettre en œuvre la législation et les stratégies de l'UE.

En tant que membre du conseil d'administration de la BEI, la Commission peut émettre son avis, voter sur des projets de financement et elle peut également chercher à influencer les futures orientations de la banque. Au sein de la Commission, c'est la Direction générale ECFIN qui représente toutes les Directions générales concernées et qui coordonne leur position sur les questions relatives à la BEI et à ses activités de financement.

La Commission européenne est la seule institution habilitée à déposer des propositions législatives et elle jouit en plus d'une réputation de transparence. Les parties prenantes sont régulièrement consultées, et pendant toute la phase de consultation, différentes étapes du processus sont rendues publiques. De telles consultations fournissent par ailleurs aux groupes de pression d'excellentes opportunités pour influencer la proposition de la Commission étant donné qu'il est tenu compte des suggestions et des conseils des experts et autres parties prenantes.

Etant donné le rôle grandissant de la BEI et de son budget, l'intérêt porté à sa capacité de prêt s'est accru considérablement. Pour comprendre les agissements de la banque, il est important de connaître quelle place elle occupe au sein du paysage institutionnel de l'Union. C'est pourquoi le contrôle de la BEI par les autres institutions est décrit et expliqué plus bas. Bien qu'il s'agisse d'un jeu mené dans l'ombre et impliquant de nombreuses discussions en coulisses, il faut reconnaître que le contrôle démocratique exercé sur la banque (en particulier par le Parlement européen) s'est amélioré au cours des dernières années.

Bien que le Parlement et le Conseil puissent amender les propositions de la Commission, il n'en demeure pas moins crucial d'influencer le texte initial car il indique souvent la direction que vont prendre les débats. Des recherches ont montré que le lobbying est le plus efficace à ce stade du processus législatif. Il n'est donc pas surprenant que la Commission soit dès lors l'institution bruxelloise où les lobbies sont les plus actifs.

La législation de l'UE influence la BEI directement puisque la totalité de celle-ci s'applique en principe à la BEI. Il existe certaines stratégies de l'UE, par exemple concernant les matières premières, l'énergie ou le développement, qui mentionnent spécifiquement le rôle de la BEI dans ces domaines. Elles influencent donc les orientations générales de la banque, même si ces stratégies peuvent aussi conduire à des objectifs divergents. C'est ainsi que les efforts de l'UE pour sécuriser ses approvisionnements en matières premières, conjugués au soutien de la BEI en la matière, peuvent avoir des conséquences sociales et environnementales néfastes sur le terrain.

L'exemple le plus significatif d'un pouvoir d'influence via la législation concerne le mandat qui est confié à la banque et qui détermine les conditions générales selon lesquelles la BEI est censée exercer ses activités hors de l'UE.

1 Corporate Europe Observatory, «Lobby planet – Brussels the EU quarter » 2005

Le Parlement européen

Le Parlement européen et le Conseil établissent conjointement la législation européenne relative à la coopération au développement. Ceci inclut également le mandat de la BEI pour l'octroi de prêts hors de l'UE, ainsi que la réglementation du Fonds européen de développement. Ces deux éléments étant tous les deux approuvés par le Parlement européen, ce processus permet aux différentes parties prenantes et aux groupes d'intérêt de fournir leur avis et de tenter d'influencer la position des députés européens, et partant, le texte final.

Etant donnée la fonction de contrôle du Parlement vis-à-vis des institutions de l'UE, les députés européens peuvent poser des questions sur la conformité des opérations de la BEI au droit européen ou sur la façon dont la Commission s'assure de l'application du droit européen par la BEI. Les questions orales ou écrites des députés sont souvent fondées sur des informations fournies par diverses parties prenantes ayant un intérêt et une expertise dans ces domaines.

Depuis l'an 2000, le Parlement européen initie et se met d'accord sur une résolution concernant le rapport annuel de

la BEI. Ces résolutions annuelles, où les louanges côtoient les commentaires souvent acerbes, contiennent des recommandations sur l'alignement des opérations de la BEI avec les priorités et les objectifs de l'UE, et elles peuvent faire référence à des opérations concrètes de la BEI. Le président de la BEI est invité à assister à la lecture du projet de résolution proposée par le Parlement. La BEI doit également rendre des comptes sur la façon dont elle met en œuvre les recommandations du Parlement.

Les députés disposent de peu de moyens pour assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs résolutions ainsi que des réponses aux problèmes soulevés lors des questions parlementaires, ce qui les rend très dépendants d'intervenants extérieurs. Leur facilité d'accès, en comparaison avec d'autres responsables de l'UE, concourt à en faire des cibles idéales pour les groupes de pression. Les ONG ont ainsi joué un rôle important de sensibilisation sur la BEI parmi les députés. De la même manière, les lobbies de l'industrie européenne ont saisi cette occasion pour défendre leurs intérêts.

Conseil des Ministres / Etats membres

Les Etats membres disposent également d'un important droit de regard sur les questions relatives à la politique menée par la BEI. Les Etats membres sont non seulement actionnaires de la banque, mais ce sont leurs ministres au sein du Conseil qui définissent la politique de l'UE et prennent des décisions qui peuvent avoir un impact sur la BEI. En leur qualité de gouverneurs de la BEI, les ministres (des Finances le plus souvent) décident de l'orientation générale de la banque. De plus, chaque Etat membre nomme un directeur à la BEI qui doit donner son accord sur des projets individuels.

Le Conseil des Ministres dispose des mêmes compétences législatives que le Parlement européen. Le plus souvent, le Conseil devra ainsi trouver un compromis avec le Parlement sur une proposition législative émanant de la Commission. C'est le cas pour le mandat de la BEI pour ses prêts hors UE, mais aussi pour des stratégies plus générales avec des conséquences pour la BEI, telle l'initiative « matières premières » (ce sujet sera abordé spécifiquement plus loin dans cette brochure).

Le Conseil des gouverneurs, composé d'un ministre par Etat membre, se réunit une fois par an lors de la réunion annuelle de la BEI et avalise les grandes priorités de la

banque. Il nomme également les membres du Conseil d'administration, du Comité de direction et du Comité de vérification.

Le Conseil d'administration est constitué d'un représentant de chaque Etat membre, ainsi que d'un représentant de la Commission. Sa mission principale est de prendre des décisions définitives sur différents projets pour lesquels un financement est proposé. Bien que les administrateurs n'aient de comptes à rendre qu'à la banque, les décisions qu'ils prennent représentent malgré tout une indication de l'influence des capitales nationales sur la banque du fait de l'opportunité qui leur est offerte de soutenir des projets directement liés à leurs intérêts nationaux.

Pour influencer les positions nationales, mieux vaut disposer de contacts au niveau des autorités publiques, de préférence avec les ministres des Finances ou les représentants permanents des Etats auprès de l'UE (ces derniers traitant jusqu'à 90 % de l'agenda avant même que le Conseil des Ministres ne se réunisse). Ces personnes sont bien moins accessibles, et dès lors bien plus difficiles à influencer si vous ne possédez pas les contacts adéquats. Ce sont ici les intérêts économiques nationaux qui priment.

LE RÔLE FABULEUX DE PETER DIME DANS LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT – LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Peter Dime est le gérant d'une société de capital-investissement appelée « Osis Capital Fund ». Il a un faible pour les bolides et l'argent facile, mais il est également tombé amoureux de l'Afrique. Le seul endroit où il peut vraiment se détendre, c'est en pleine nature, au cours d'un safari, entouré d'animaux sauvages. Mais l'Afrique est aussi l'endroit où il est actif et où se situe le cœur de ses affaires.

Peter voit dans l'Afrique le continent du futur, riche en opportunités, surtout quand il s'agit de faire des affaires. Et selon lui, faire des affaires est bien ce dont l'Afrique a besoin : à la fois comme remède à la pauvreté et en tant que meilleur endroit pour y arriver. Osis Capital Fund fournit ainsi le capital nécessaire aux entreprises souhaitant s'y développer.

L'une des activités de Peter consiste à analyser les secteurs les plus porteurs en Afrique, ceux qui sont idéalement placés pour croître dans le futur. Il recherche alors les entreprises individuelles qui offrent des perspectives de croissance attrayante, de profitabilité et une bonne valeur de revente potentielle. Les secteurs sur lesquels se concentre Osis Capital Fund sont les télécommunications, les ressources naturelles, les services financiers, l'énergie, l'eau, l'agroalimentaire et les transports.

Afin d'être certain de pouvoir offrir une rentabilité intéressante à ses investisseurs, Peter se concentre sur des entreprises à fortes perspectives de croissance. Lorsqu'il investit, Osis Capital Fund prend d'habitude une participation importante, voire majoritaire, dans le capital de la société concernée et cherche ensuite à occuper une position décisionnaire ou de contrôle au sein de l'entreprise. Une autre approche qui peut se révéler également payante pour Osis Capital Fund consiste à investir en tant qu'actionnaire minoritaire et à travailler de concert avec un ou plusieurs autres investisseurs financiers et/ou stratégiques.

Peter cherche toutefois à valoriser les investissements d'Osis au-delà de la simple mise à disposition de fonds, par exemple en travaillant avec les équipes de direction

à la refonte du système de reporting de l'entreprise selon des standards internationaux, ou à la création de primes d'encouragement à l'intention de la direction. Il est toujours extrêmement attentif à la durée dans le temps de ses investissements, et la question d'une possible sortie du capital est cruciale tant dans le choix des contrats que dans la négociation de leurs clauses. Peter surveille de très près la liquidité des entreprises pendant toute la durée de ses investissements.

Dime se rend à Bruxelles pour agrandir son réseau, s'informer des discussions en cours et des tendances dans le monde des sociétés de capital-investissement et pour voir s'il peut s'adresser à des investisseurs potentiels.



1. Business Europe



LIEU : bureaux de Business Europe, avenue de Cortenbergh 168

Dime est dans l'ascenseur du bâtiment qui abrite les bureaux de Business Europe. Il a une minute de retard pour sa réunion avec le cabinet de lobbying avec lequel il a été régulièrement en contact via e-mail dans le passé. Pourtant, il a un bon pressentiment quant à cette réunion, comme s'il savait instinctivement que ses plans et ses ambitions pour de futurs projets en Afrique allaient être accueillis avec enthousiasme. Il ne va pas être déçu.

Alors qu'il attend le représentant de Business Europe dans la salle de réunion, Peter remarque le titre figurant à la une d'un des journaux du matin : UN CANDIDAT A LA PRESIDENNELLE AMERICAINE ATTAQUÉ POUR DES TRANSACTIONS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT. L'article fait référence à Mitt Romney, le candidat républicain actuellement favori pour affronter Barack Obama à l'élection présidentielle américaine fin 2012. Sa carrière dans les affaires fait de plus en plus l'objet d'examen et de critiques, particulièrement à cause de la fortune qu'il a pu amasser grâce à des transactions de capital-investissement. Peter est frappé de voir qu'un self-made man soit ainsi attaqué, aux Etats-Unis se surcroît!

Toutes ces pensées s'évaporent rapidement au moment où Dime et l'énergique et chaleureuse représentante de Business Europe se présentent l'un à l'autre. Dime lui présente brièvement les plans d'Osis Capital Fund. Cette courte

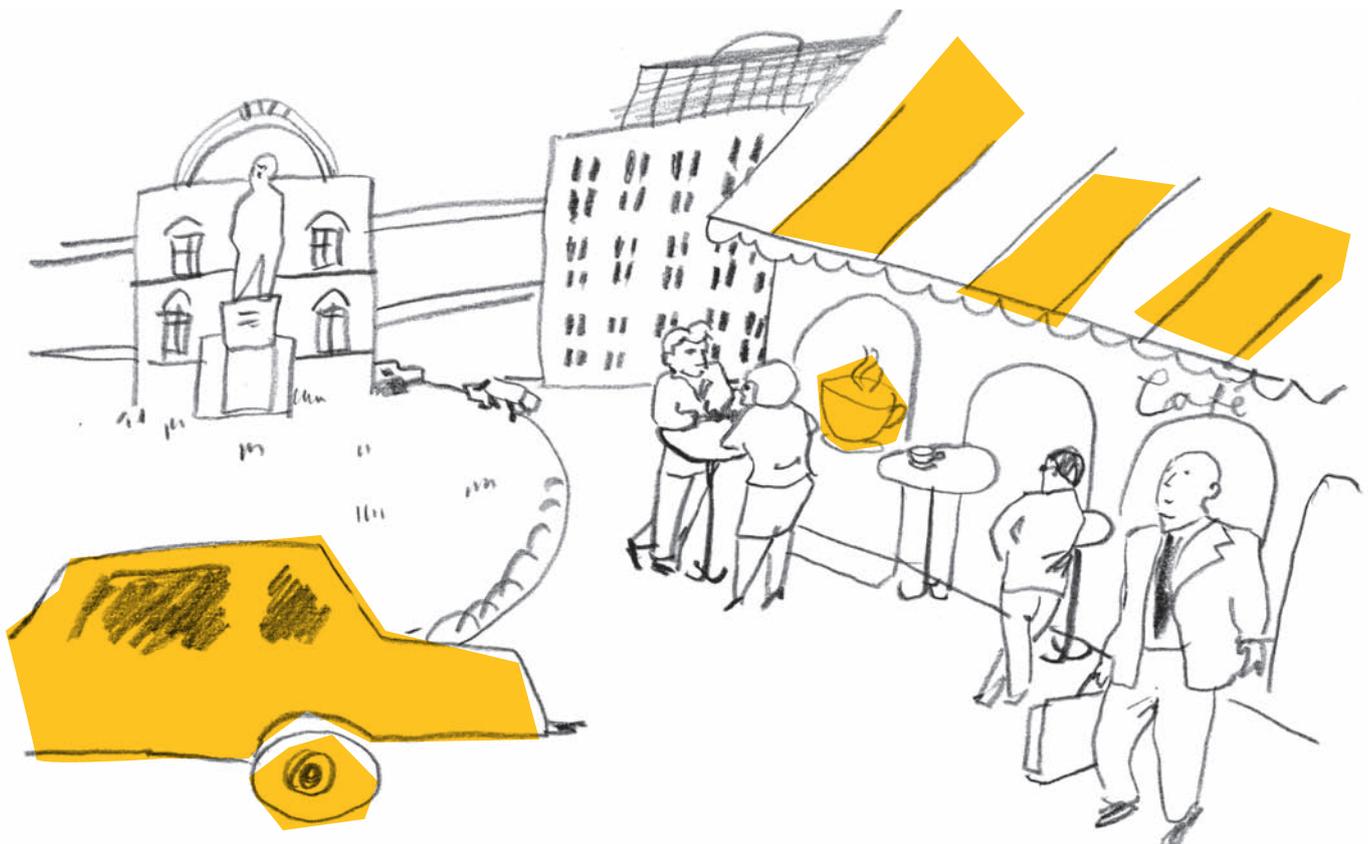
présentation a été retravaillée ces derniers mois – Peter l'a fait passer de 90 secondes à 42 secondes. Il peut presque la réaliser dans son sommeil. Tout tourne autour de trois ou quatre maîtres-mots.

L'employée de Business Europe est en accord total avec l'affirmation de Peter selon laquelle faire des affaires est le meilleur moyen de surmonter la pauvreté, et qu'il y a un rôle important à jouer pour le monde des affaires dans le développement, y compris via le financement sur fonds propres. Ce qui est nouveau – et très intrigant – pour les oreilles de Peter est ce qu'elle déclare nonchalamment au détour de la discussion : elle est convaincue qu'un soutien public pour ce type d'activités est bienvenu et même nécessaire.

Elle lui remet un document d'une page qui contient les commentaires de BUSINESS EUROPE sur un questionnaire que la Commission européenne a inclus dans son « Livre vert sur la Politique de développement de l'UE ».

Le document affirme :

« ... de façon générale, BUSINESS EUROPE salue l'attention portée par le Livre vert à l'aide à la croissance dans les pays en développement et recommande de mettre en oeuvre un nombre de politiques adaptées à chaque pays. Les obstacles spécifiques



à la croissance économique devront être traités en coopération avec les entreprises. Le dialogue avec le secteur privé européen sur la politique de développement de l'UE sera dès lors primordial. En même temps, l'UE devrait soutenir le dialogue public-privé dans les pays en développement. Le secteur privé dans les pays en développement pourrait en effet être un moteur pour des réformes économiques, mais il ne dispose souvent pas des capacités organisationnelles pour faire entendre sa voix. Les entreprises et les organisations professionnelles de l'UE peuvent elles aussi jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre de la politique de développement de l'UE, pas uniquement en favorisant les investissements, mais également en transférant des savoirs auprès de nos partenaires dans les pays en développement ».

Les idées de Peter commencent à se bousculer dans sa tête et il doit se forcer à ralentir et à bien comprendre chaque mot qu'il lit. Tout ceci est plus que prometteur ... il continue sa lecture des observations de BUSINESS EUROPE :

« L'idée d'utiliser l'aide au développement comme levier est accueillie favorablement dès lors qu'il s'agit de s'assurer que la politique de développement de l'UE ait un large impact. L'UE devrait dans une plus large mesure utiliser son aide publique comme catalyseur pour d'autres flux de capitaux. Ceci peut

être réalisé en améliorant les conditions générales d'investissement, de façon à attirer des investissements directs étrangers, ainsi qu'en offrant un portefeuille de capitaux (prises de participation, prêts, subventions, crédit mixtes) et des instruments d'atténuation du risque qui permettront aux investisseurs privés de miser sur des pays en développement affichant d'importants profils de risque ... ».

Une pensée l'effleure : il a oublié de mentionner l'un de ces mots-clés dans sa présentation introductive, le mot « LEVIER ». Mais pas de panique, il le retrouve dans le texte qu'il a sous les yeux, en même temps qu'une description incroyablement détaillée de... une idée lui traverse la tête, et bien qu'il reprenne vite ses esprits, il ne peut s'empêcher de répéter à mi-voix les mots « Très intéressant ».

La représentante le met rapidement en garde : « tout ceci en est encore au stade des consultations », « Beaucoup reste encore à faire ». Mais elle dégage beaucoup d'assurance, et elle voit bien qu'elle a d'ores et déjà impressionné Peter. Au verso du document, elle griffonne le nom d'un contact et l'adresse de la Direction générale développement et coopération de la Commission européenne. Elle suggère à Peter d'aller y faire un tour et d'emmener avec lui une copie du prospectus d'Osis Capital Fund.

2. DG Développement



LIEU : bureaux de la DG DEVC0, rue de la Loi 41

Dime se rend à la brasserie la plus proche, au coin des bureaux de BUSINESS EUROPE, et tandis qu'il attend que son café lui soit servi, il se délecte encore une fois des deux paragraphes fournis par BUSINESS EUROPE. « Eh bien, eh bien » se dit-il, tout en réalisant qu'il n'y a pas une minute à perdre. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il trouve dans son Blackberry un numéro de contact à la DG Développement et parvient à se montrer assez convaincant pour obtenir un rendez-vous deux heures plus tard (pour un sandwich, à la cantine).

Le type à la réception de la DG Développement semble très à cheval sur les procédures, mais Peter parvient à rentrer, et après avoir abordé quelques fonctionnaires dans la cantine, il tombe finalement sur celui qu'il a eu au téléphone quelques heures auparavant. Peter mentionne très rapidement la discussion qu'il a eue précédemment avec BUSINESS EUROPE et se demande à quel stade en est le processus de consultation. Il concède que ce qu'il a entendu chez BUSINESS EUROPE avait l'air très intéressant et recèle un formidable potentiel pour développer les entreprises et la société à l'échelle niveau mondiale.

Le représentant de la Commission explique que le Livre vert a été publié dans le but d'initier un débat sur « la manière dont

l'UE peut soutenir au mieux les efforts des pays en développement pour accélérer les progrès en vue d'atteindre les Objectifs de développement du millénaire, et comment elle peut mettre à profit de nouvelles opportunités pour réduire la pauvreté ».

Dans ce document est soulignée l'importance du secteur privé et des investissements privés, ces derniers pouvant prendre la forme de financements avec partage de risques de façon à promouvoir, par exemple, la construction d'industries post-extractives. Peter acquiesce, en mentionnant au passage qu'Osis Capital Fund est très intéressé par ce secteur précis.

Dime observe que le fonctionnaire de la Commission prend des notes, tout en continuant à parler sans presque reprendre son souffle. Il ajoute qu'en plus du Livre vert, il serait peut-être bon que Dime jette un œil à la Communication « Un budget pour la Stratégie Europe 2020 » publiée fin juin 2011 et qui contient les prévisions de dépenses pour la prochaine période 2014-2020. Elle contient un passage sur le développement, dans lequel sont mentionnés l'utilisation d'instruments financiers et le rôle du secteur privé dans le développement. Tout cela pourrait l'intéresser, d'autant que l'accent y est clairement mis sur l'Afrique.

Pour la deuxième fois ce jour-là, Dime se voit remettre un document assez austère – de cinq pages cette fois-ci – qui contient néanmoins une infinité d'opportunités pour son esprit d'entreprise. Quelques paragraphes ont cette fois été surlignés en jaune. Le fonctionnaire de la Commission s'excuse ensuite et retourne à son poste de travail.

Les yeux de Dime se fixent sur les parties surlignées du texte :

« 5.7 L'UE en tant qu'acteur mondial

Les événements qui se déroulent à l'extérieur des frontières de l'Union peuvent avoir et ont des répercussions directes sur la prospérité et la sécurité des citoyens de l'UE. Il est donc dans l'intérêt de l'UE de s'efforcer d'influencer activement le monde qui nous entoure, y compris à l'aide d'instruments financiers.

Le traité de Lisbonne marque un nouveau départ pour les relations de l'UE avec le reste du monde (...) L'UE continuera de promouvoir et de défendre les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit au-delà de ses frontières. La défense de ses valeurs constitue un aspect essentiel de son action extérieure.

Une autre de ses grandes priorités est le respect de l'engagement formellement pris par l'UE de consacrer 0,7 % du produit national brut (PNB) européen à l'aide au développement en maintenant la part du budget de l'UE dans le cadre des efforts communs déployés par l'Union dans son ensemble d'ici à 2015, ce qui constituera une avancée décisive vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Un instrument panafricain sera créé dans le cadre de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie commune UE-Afrique et l'accent sera mis sur la valeur ajoutée évidente des actions transrégionales et transcontinentales. Il sera suffisamment souple pour prendre en compte les contributions des Etats membres de l'UE, des Etats africains, des institutions financières et du

secteur privé. De surcroît, l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD) se concentrera sur l'éradication de la pauvreté et sur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement dans les régions concernées du globe ».

Il y a sûrement moyen de faire quelque chose de ce document, pense Dime, et il s'en veut de ne pas avoir insisté un peu plus auprès du fonctionnaire de la Commission. D'accord, il avait probablement un délai à respecter, mais qui n'a pas de délais à respecter ? Osis Capital Fund a un délai à respecter : celui de commencer les grandes manœuvres en Afrique, aussi vite que possible.

Mais qu'est-ce donc au verso de la page ? On dirait un lien internet vers un site intitulé « Counter Balance », suivi d'une inscription : *nouveau rapport du Parlement européen !!!*

Dime sort son ordinateur, effectue quelques recherches sur Counter Balance et tombe sur un rapport sur le capital-investissement au format PDF réalisé par cette organisation (qui a tout l'air d'une ONG). Il trouve également un article sur ce rapport dans le journal The Guardian sous le titre : « *Selon des observateurs indépendants, l'aide de l'UE destinée à l'Afrique atterrit dans des paradis fiscaux* ».

Sans tarder, Dime parvient à dégoter le numéro de quelqu'un chez Counter Balance ainsi qu'à fixer un rendez-vous dans leurs bureaux. Willem, le mari de sa sœur, est passé il y a quelques années par une phase bizarre pendant laquelle il a travaillé pour une ONG. Cela lui a donné un regard intéressant sur certaines questions, et comme il le dirait lui-même : « connais ton ennemi ! »

Très bien, se dit Dime. Allons un peu voir ce que ces gens ont à raconter, allons voir s'ils peuvent étayer leurs affirmations sur la finance et le développement. Et qu'est-ce que donc que cette BEI sur laquelle ils n'arrêtent pas de taper ?

3. Counter Balance et Eurodad



LIEU : Mundo B, rue d'Edimbourg 26

Lorsque Dime arrive au bureau de Counter Balance, il y rencontre d'abord la coordonnatrice, qui le présente ensuite à son tour à un type assis avec son ordinateur portable à la même table, dans la cafétéria bio. Le type vient d'une autre ONG appelée Eurodad, qui est visiblement un réseau d'organisations européennes axées sur la réduction de la dette, un développement effectif et la diminution de la pauvreté.

Après quelques politesses d'usage, Dime en vient à l'essentiel et se décide à aborder le rapport de Counter Balance qu'il a découvert deux heures auparavant. C'est la première

fois qu'il entend parler de ce genre de choses et il travaille pourtant dans le secteur du capital-investissement depuis sept ans !

Le représentant d'Eurodad lui explique qu'ils sont très critiques – et la personne de Counter Balance acquiesce – envers les banques publiques de développement qui investissent de plus en plus d'argent dans des fonds de capital-investissement. Ils craignent qu'il n'y ait pas de contrôles adéquats suffisants sur la façon dont cet argent sera dépensé. Personne ne sait vraiment où l'argent va atterrir ni

s'il va vraiment aider les gens qui en ont réellement besoin.

Il cite l'exemple d'un important fond privé d'équipement que la Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale compte mettre sur pied et qui a suscité de nombreuses protestations de la part de la société civile. Les ONG redoutent que la canalisation de l'argent via des banques privées et des fonds de capital-investissement se fasse à l'insu de l'opinion publique et qu'elle offre peu de garanties que l'argent conduira à de réels bénéfices en matière de développement. Elles n'acceptent pas l'argument selon lequel ces fonds peuvent servir de levier pour obtenir des sommes additionnelles et pensent plutôt qu'ils ne sont utilisés qu'à des fins lucratives.

Ah, revoici donc ce mot de « levier », se dit Peter, qui entend camper sur ses positions et contester ce qu'il vient d'entendre et qu'il considère comme de simples allégations. Osis Capital Fund analyse minutieusement les entreprises dans lesquelles il investit, dans son propre intérêt, de sorte que

les entreprises respectent leur business plan, ce qui permet à Osis de récupérer l'argent investi et d'atteindre le taux de retour sur investissement prévu.

La coordinatrice de Counter Balance oriente alors la discussion vers un cas sur lequel ils ont enquêté et qui démontre que leurs critiques sont plus que de simples allégations. Elle explique que la Banque européenne d'investissement (ah, la BEI) a appuyé le fond de capital-investissement « Emerging Capital Partners Africa Fund II PCC » (ECP Africa Fund II) qui a investi dans des entreprises du Nigéria connues pour servir de façade au blanchiment d'argent, argent qui aurait été obtenu grâce à la corruption par James Ibori, l'ancien gouverneur de l'Etat du Delta, riche en pétrole.

La coordinatrice remet à Dime le rapport que Counter Balance a publié sur cette affaire, ainsi qu'un court article du Guardian qui reprend la polémique présentée dans le rapport :

David Hencke | guardian.co.uk, Thursday 25 November 2010

EU aid for Africa ends up in tax havens, watchdog claims

Claims that hundreds of millions of pounds of EU aid for Africa is being handed over to banks and private equity funds and then funnelled into tax havens

Hundreds of millions of pounds of European Union aid to help the poor in Africa is being handed over without public scrutiny to banks and private equity companies and funnelled into tax havens, a new report claims.

Counter Balance, a group of non-government organisations, has investigated the €1.1bn (£932m) of annual aid from the taxpayer-funded European Investment Bank to Africa and the Caribbean. It alleges that the cash disappeared into African banks, a Luxembourg tax haven and a Nigerian bank whose managing director was under investigation for fraud.

The EIB is able to borrow billions on the markets to fund the aid because it has a triple AAA credit rating. This means Britain and other leading EU economies are underwriting its loans and there is now concern, following the Irish financial crisis, that there could be problems with its lending to Africa.

The report claims that:

- A €50m loan was given to the Intercontinental Bank of Nigeria in 2007 when the MD was under investigation by Nigeria's economic and financial crimes commission – the equivalent of Britain's Serious Fraud Office. The bank was bailed out by the state less than two years later.
- A €15m loan to the National Bank of Malawi was publicised on the EIB's website but never made. The bank thought the EIB had given it to NBS Bank in Malawi — but it had not. It has now "inexplicably" ended up at First Merchant Bank in Malawi, but only €2.8m has been handed out.
- A €7m loan for Gabon and a €5m loan to Rwanda granted more than a year ago have still not been spent.

- Some 60% of EIB's investment in private equity funds for Africa – some €125m – is in one African country, Mauritius, where according to the EIB "the comprehensive regulatory framework favours private sector development".

- Another €4m in private equity investment destined for Angola was given to a company based in Delaware but registered in Luxembourg, a tax haven. Another firm registered in Luxembourg handled a €5m investment for Cameroon and Chad.

The report condemns the EIB for lack of checks and failure to make public what is happening to the cash. "The bank provides next to no information on where this money ends up. This is compounded by the EIB's rigorous protection of its clients' commercial confidentiality as well as the interest of the latter to protect the confidentiality of the ultimate clients benefitting from the loans."

The EIB said the bank had "exemplary transparency and accountability standards". It said: "Working with African financial institutions allows the EIB to pass on specific sector understanding, banking best practice and ensures more effective lending and cheaper financial support for local companies."

The spokesman said that information was held back for commercial reasons. "No bank in the world would release all this information about its clients," he said.

The EIB admitted that there had been confusion about which bank in Malawi had received its cash but said that "we like to spread the money around to different banks".

SOURCE: <http://www.guardian.co.uk/business/2010/nov/25/european-investment-bank-criticised>

Dime les remercie pour la copie de l'article, et se remet à réfléchir : le temps presse, je ne pense pas que j'en tirerai davantage des ONG, se dit-il. Mais la BEI ? S'ils sont la banque de l'UE, tout sera transparent, et il semble bien qu'en ce moment, ils sont les seuls en Europe à avoir de l'argent à investir.

Il demande à ses deux interlocuteurs comment entrer en contact avec la BEI. Ils lui disent d'essayer via son bureau de Bruxelles. Peter insiste pour payer la note – deux thés verts et un coca-cola – et file aussi rapidement qu'il le peut.

Dans le métro, il examine l'article du Guardian plus attentivement. Et bien! Visiblement, ces ONG manquant de sens constructif feront tout ce qu'elles peuvent pour se servir de quelques cas isolés afin de semer le doute sur cette excellente idée de mettre le capital-investissement au service du développement. Les gens ont tendance à penser de façon manichéenne, blanc ou noir, et mélangent tout. Ils commencent par se plaindre des « fonds vautours », disent qu'ils rachètent de plus en plus de dettes de pays en développement à prix très réduit et cherchent ensuite à récupérer devant les tribunaux le montant d'origine de la dette, avec intérêts et pénalités. Et parce que ces fonds sont

souvent domiciliés dans des paradis fiscaux, tout ce qui est inscrit dans un paradis fiscal est perçu comme volant les impôts des pays en développement.

Mais soit, un homme averti en vaut deux. Comme il est déjà trop tard pour se rendre aujourd'hui au bureau de la BEI, Dime se dirige vers les bars autour du Brussels Press Centre. Il se retrouve bien vite à parler à quelques journalistes pigistes, discutant de son secteur d'activité tout en essayant de leur arracher quelques infos sur cette BEI.

L'un des journalistes, genre fripé et mal rasé, marmonne quelques mots pour dire qu'il voudrait réaliser un sujet sur la BEI, mais qu'il n'a jamais pu trouver de rédacteurs en ville qui ait du temps ou de l'intérêt pour ce sujet. L'autre affirme par contre être sur la liste de presse de la BEI et avoir écrit quelques articles sur eux (« Que des bonnes choses, sur des prêts pour des routes et des aéroports en Europe »). Elle cherche et finit par trouver un contact à la BEI qu'elle transmet à Dime.

Sur le chemin de son hôtel, la tête pleine d'idées pour faire croître Osis Capital Fund, Dime se promet d'appeler le bureau de la BEI demain à la première heure.

4. Banque européenne d'investissement



LIEU : bureaux de la BEI, rue de la Loi 227

Après avoir poireauté toute la matinée (le représentant de la BEI ayant été appelé deux fois pour des réunions urgentes, obligeant Dime à traîner dans les rues alentour dans l'attente d'un rappel de sa secrétaire), Dime rencontre finalement l'homme de la BEI. Pas le grand patron du bureau de Bruxelles, mais assez haut placé tout de même, pense Dime.

Le représentant de la BEI accueille chaleureusement Peter et lui explique que la BEI utilise de plus en plus les crédits intermédiaires et le capital-investissement pour ses prêts à l'extérieur de l'UE. Peter intervient pour souligner qu'au moment où le climat est peu propice aux investissements dans l'UE, ces opportunités ne doivent pas être uniquement observées de loin, mais surtout saisies à deux mains.

Le type de la BEI continue plus en détail, et explique qu'en 2009, ce type de prêt a représenté 37 % des prêts hors UE de la banque. La BEI a ainsi signé en 2009 un contrat avec l'African Capital Alliance Ltd. pour le « Capital Alliance Private Equity III Limited Fund », un fonds d'environ 500 millions de dollars pour lequel la BEI a accepté de fournir 28 millions d'euros. Ce fonds vise un taux de rendement interne de 30 % et entend promouvoir le développement par le biais d'investissements réalisés principalement dans les secteurs suivants : l'énergie (40 %), les technologies de

l'information, les télécommunications, les services, l'agro-alimentaire et l'industrie. Dime se demande s'il ne s'agit pas de ce même fonds dont les ONG lui ont parlé hier, mais il décide de ne pas interroger sur ce sujet le représentant de la BEI afin de ne pas briser son enthousiasme. Tout ceci a l'air tellement prometteur...

Ainsi donc, la BEI pourrait être intéressée à participer dans Osis Capital Fund, ou dans un fond spécialisé que Osis pourrait créer. Les institutions financières internationales et leurs dirigeants sont de plus en plus séduits par l'idée de contribuer au développement via des fonds privés : les mots clés à retenir sont « *implication et promotion du secteur privé* », « *effet de levier et capacité à toucher davantage de plus petites entreprises* », « *bon pour le développement et bon pour les affaires* ».

Dime prend un prospectus d'Osis dans son porte-documents et alors qu'il le feuillette, une prise de conscience tacite et mutuelle s'opère entre les deux hommes : la majorité des grandes idées contenues dans le prospectus font précisément écho à ce que l'homme de la BEI vient de dire.

Le représentant de la BEI se donne du mal à expliquer à Dime qu'il ne peut pas l'aider davantage aujourd'hui, mais il lui fournit les coordonnées d'un collègue au siège de la BEI

à Luxembourg qui évalue les opportunités de capital-investissement. Quand il s'agit de capital-investissement, la BEI préfère travailler avec des « partenaires de confiance » et si

les choses avancent bien, la société de Dime peut s'attendre à être passée au crible.

5. Parlement européen



LIEU: Parlement européen, rue Wiertz 60

Enthousiaste et débordant de confiance, Dime a presque envie de faire sauter quelques bouchons de champagne, ici, tout de suite, avant de reprendre le train pour rentrer chez lui. Mais il lui reste un dernier engagement à honorer, probablement du genre fastidieux et inutile, mais il a été fixé par une connaissance mutuelle, à la demande de Dime. La fête attendra jusqu'au train!

Dime quitte le bureau de la BEI pour aller voir un membre du Parlement européen qui siège dans la commission du développement. Cette commission a publié plus tôt cette année un rapport d'initiative d'Eva Joly intitulé « Fiscalité et développement - Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal ». Etant donné que Osis Capital Fund est enregistré à l'île Maurice, considérée par certains comme un paradis fiscal, peut-être serait-il intéressant d'en savoir plus.

Heureusement, la députée s'excuse et prévient qu'à la suite d'un imprévu, elle ne dispose que de dix minutes. Elle trouve néanmoins le temps de souligner que les paradis fiscaux affaiblissent la gouvernance démocratique, rendent la criminalité en col blanc encore plus lucrative, encouragent la recherche de rentes et augmentent la redistribution inégale des revenus fiscaux. Elle fait observer que l'évasion fiscale représente une perte financière considérable pour les pays en développement, et que l'adoption de mesures

de lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale est une des principales priorités de l'UE, avec l'objectif de fournir aux pays en développement une aide efficace pour reprendre le contrôle de leurs rentrées fiscales.

Le rapport presse l'UE de faire de la lutte contre les paradis fiscaux et la corruption une priorité absolue de l'agenda des institutions financières internationales et de développement. Il rappelle la nécessité de prendre les mesures appropriées dans ce sens aux niveaux européen et international, conformément aux engagements pris, notamment par le G20.

Pendant la discussion, Dime réalise qu'un rapport d'initiative est surtout un document fait pour susciter le débat et maintenir l'attention sur certains sujets, mais qu'il ne donnera pas directement lieu à un règlement législatif.

Cette dernière réunion plutôt dénuée d'intérêt mise à part, Dime rentre chez lui avec une impression positive de sa visite dans la capitale de l'UE. Il a reçu des signaux clairs que le capital-investissement et la finance pour le développement sont à la mode actuellement, et qu'il existe un soutien politique fort de la part d'acteurs importants tels la Commission et la BEI. Qui plus est, il lui faut maintenant contacter le siège de la BEI. Et ce sera la première chose qu'il fera lundi matin.

Sources:

« Hit and run development – Some things the EIB would rather you didn't know about its lending practices in Africa, and some things that can no longer be covered up », Counter Balance, novembre 2010

www.eib.org/projects/pipeline/2008/20080594.htm?lang=-en

« Green Paper on EU Development Policy BUSINESS EUROPE response to questionnaire » BUSINESSEUROPE, 17.1.2010

« A budget for Europe 2020 » Communication de la Commission européenne, 29.6.2011

« Green Paper EU development policy in support of inclusive growth and sustainable development. Increasing the impact of EU development policy » Commission européenne, 10.11.2010

« Civil society organisations sound alarm over World Bank plan to set up \$1 billion private equity fund », communiqué de presse Eurodad, 6.4.2011

« Fiscalité et développement – Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal » Commission du développement, 4.2.2011

www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2011-0027+0+DOC+XML+V0//EN&language=EN

SAUVER LE CLIMAT : PLUS DE PAROLES QUE D'ACTION DANS L'ARÈNE BRUXELLOISE – CLIMAT

Mary Kabotau est une militante contre le changement climatique originaire des Kiribati, une petite nation insulaire du Pacifique qui est membre de l'AOSIS (Alliance des petits Etats insulaires). Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'Etats côtiers peu élevés au dessus du niveau de la mer et de pays insulaires. Les Kiribati se situent tellement bas que les risques liés à la montée du niveau de la mer, liés au changement climatique, menacent jusqu'à son existence physique. Il s'agit d'un péril qui guette plusieurs membres de l'AOSIS.

L'objectif principal de l'Alliance est de fédérer les voix des petits Etats insulaires en développement (PEDI) afin de lutter contre le changement climatique. L'AOSIS est très active dans les négociations sur la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) et plaide avec insistance en faveur d'actions visant à limiter le changement climatique à 1,5°C. Ceci doit passer par la stabilisation à long terme des concentrations des gaz à effet de serre (GES) sous les 350 parties par million (ppm) d'équivalent CO₂. Pour insérer la poursuite de cet objectif dans un cadre global, l'AOSIS a proposé que les émissions mondiales atteignent leur maximum en 2015 au plus tard, et que d'ici à 2050, elles diminuent ensuite au minimum jusqu'à 85 % en dessous des niveaux de 1990.

Mary a réalisé ce long voyage à Bruxelles, avec toutes les émissions de carbone qu'implique un tel vol, pour répondre à l'invitation d'un député européen qu'elle a rencontré à la Conférence des parties de la CCNUCC à Copenhague en 2010. Cette réunion, qui s'est achevée de façon si décevante



pour les militants du climat, n'était pas le meilleur endroit pour vraiment affronter tous les problèmes et traiter avec les acteurs clés. Etant donné que l'Union européenne continue à se présenter comme le chef de file de la lutte contre le changement climatique, Mary souhaiterait établir des liens plus étroits avec des responsables au sein des institutions de l'UE.

L'atterrissage à l'aéroport de Bruxelles un jour de pluie a tendance à la conforter dans une impression qui a accaparé son esprit tout au long du vol, à savoir que dès qu'il s'agit de l'UE et du changement climatique, les discours l'emportent sur les actions.

1. Parlement européen



LIEU : Parlement européen, rue Wiertz 60

Relativement épuisée par ce long vol, Mary se rend à l'entrée du Parlement européen où l'assistante du député est heureusement là pour l'aider à passer les contrôles de sécurité. Pour Mary, l'atmosphère bourdonnante du Parlement n'est pas sans rappeler Copenhague, et quand elle rencontre le député, la discussion s'engage en se remémorant ces souvenirs communs. Le café qu'on lui sert lui fait du bien, mais les craintes de Mary sont vite confirmées quand le député lui explique que le Parlement a récemment, et de sa propre initiative, rédigé un rapport sur le passage à plus de 20 % de réduction des GES d'ici à 2020, l'objectif officiel initial.

Un peu plus tôt en mai, la Commission de l'environnement du Parlement (ENVI) avait adopté un rapport sur les objectifs de réduction de gaz à effet de serre d'ici à 2020. Ce rapport appelle l'UE à passer à un objectif global de 30 %, avec 25 % de réduction à effectuer au sein de l'UE, le reste devant être réalisé par des actions dans des pays tiers via des « compensations ».

ENVI avait également soutenu l'idée de mettre de côté l'équivalent de 1,4 milliard d'euros de quotas issus du système européen d'échange de quotas d'émissions (ETS) avant 2020, de façon à conserver au sein de l'ETS des facteurs d'incitation pour des réductions de GES encore plus importantes.

Le rapport a toutefois été modifié ultérieurement par des amendements déposés par la majorité conservatrice au Parlement. Il a été tellement affaibli que le rapporteur a demandé au Parlement de rejeter le rapport amendé, et c'est finalement ce qui s'est produit. Ceux qui soulignaient avec force les bénéfices pour l'économie européenne, ainsi que les avantages qui découleraient pour l'UE dans la course pour un climat plus sûr dans le futur si des objectifs plus ambitieux étaient acceptés, ont été tout simplement ignorés.

Et le député de déplorer qu'il s'agit ici d'une nouvelle réalité provoquée par la crise financière. Le lobby environnemental à Bruxelles et partout ailleurs en Europe avait misé sur un new deal « vert » pour contribuer à minimiser la probabilité

d'une récession européenne, mais tout cela a été balayé par les cris d'orfraie du lobby de l'industrie. Leur mise en garde que chercher à atteindre des objectifs climatiques plus élevés entraverait l'industrie encore davantage dans cette grave crise économique semble avoir porté ses fruits, en tout cas pour le moment.

Le député est plein de bonnes intentions, et tout en répétant que ce n'est pas le moment d'abandonner, il fait part de sa solidarité avec le travail et les efforts que l'AOSIS entreprendra. Mary est tout sourire au moment de prendre congé et en même temps un peu désespérée alors qu'elle regagne les couloirs animés du Parlement. Elle est soulagée de sortir et de respirer un peu d'air frais.

2. DG Climat



LIEU : bureaux de la DG Climat, avenue de Beaulieu

Le système européen d'échange de droits d'émission (ETS) s'est invité dans la discussion avec le député, et il s'agit certainement d'un sujet que Mary souhaiterait creuser davantage – il existe pas mal de scepticisme à l'égard de ce programme, particulièrement de la part des groupes de protection de l'environnement. Et puisque que c'est la DG Climat qui est responsable de l'ETS, Mary a pris rendez-vous avec cette DG il y a quelques semaines de cela.

Après une brève attente à la réception, Mary est conduite à l'étage jusqu'à l'exigu bureau du représentant de la DG Climat. Il y a de hautes piles de papiers partout et quelques classeurs en équilibre précaire. Le fonctionnaire s'excuse et lui explique qu'il y a « encore » un audit en cours cette semaine.

Il va droit au but et commence par expliquer à Mary que l'ETS est le plus important système d'échange de droits d'émission multinational dans le monde. Il a été lancé en 2005 et est un pilier majeur de la politique climatique de l'UE. Il couvre plus de 10.000 installations dans les secteurs de l'énergie ou de l'industrie, qui sont collectivement responsables de presque la moitié des émissions de CO2 dans l'UE.

Les installations couvertes par le système doivent surveiller et déclarer annuellement leurs émissions de CO2. Il existe un plafond d'émissions autorisées (les « crédits ») qui sont allouées aux installations pour plusieurs années (c'est la période dite « d'échange »). Pour le moment, les crédits d'émission que reçoivent les installations sont fondés sur des plans nationaux d'allocations, mis en place par les gouvernements des Etats membres. En plus de recevoir cette dotation initiale, un opérateur peut acheter des crédits d'émission de l'UE ou des crédits internationaux. D'un autre côté, si une installation réduit ses émissions de carbone, elle sera en mesure de vendre ses crédits et de réaliser un

bénéfice. Il s'agit d'une approche de marché, qui repose sur des incitations pour que le secteur des producteurs d'électricité réduise ses émissions de GES sans que les pouvoirs publics ne doivent trop s'immiscer dans leurs affaires.

Mary décide d'intervenir, car elle sait que des critiques existent sur le fait que des quotas ont été attribués gratuitement lors de la mise en place du système et que ceux-ci étaient trop nombreux pour vraiment inciter les producteurs d'électricité à réduire leurs émissions de GES.

Le représentant de la DG a déjà anticipé la remarque de Mary avant qu'elle ne puisse finir de la formuler et y répond en insistant sur le fait que les réductions d'émission auxquelles conduit l'ETS sont bien réelles : de nouveaux calculs de la DG Climat montrent que les émissions annuelles moyennes par installation en 2010 ont baissé d'environ 8 % depuis le lancement de l'ETS en 2005. Même si certains diront que cette réduction est principalement due à la crise économique, le fonctionnaire souligne que même lorsque l'économie repartira, les émissions ETS resteront bien en-deçà du plafond pour la période d'échange 2008-2012.

La DG Climat est évidemment bien consciente que certains problèmes ont existé, mais ceux-ci seront résolus d'ici à la nouvelle période d'échange : les allocations ne seront plus accordées par Etat membre, mais au niveau européen, par secteur. De plus, le plafond sera abaissé de 1,74 % annuellement. L'ETS évoluera également progressivement d'un système d'allocations principalement gratuites vers un système où plus de la moitié des allocations seront mises aux enchères. Les Etats membres se sont également engagés à investir au moins la moitié des recettes de ces enchères dans des mesures en faveur du climat. Enfin, les compensations au niveau international seront limitées encore un peu plus dès 2013.



Fouillant dans l'une de ses piles de papiers, le représentant en sort un exemplaire de la « *Feuille de route visant à passer à une économie à faible intensité de carbone en 2050* » que la Commission a publiée en mars 2011 et qu'il remet à Mary. Cette feuille de route contient un plan pour atteindre l'objectif à long terme de réduire les émissions domestiques de 80 % d'ici au milieu du siècle, tel que convenu par les chefs d'Etat et de gouvernement. Elle décrit comment les secteurs responsables des émissions européennes – la production d'électricité, l'industrie, le transport, la construction, ainsi que l'agriculture – peuvent réaliser la transition vers une économie à faible intensité de carbone dans les prochaines décennies.

Malgré tout, Mary ne peut s'empêcher de lui faire remarquer que cette feuille de route est guidée par le souhait de rester en dessous d'un réchauffement de 2° C, ce qui pourrait ne pas être suffisant pour garantir la survie de son île-état. Le représentant répond promptement qu'elle ne devrait pas sous-estimer l'ambition de cette feuille de route, qui a suscité un tollé de la part des industries fortement consommatrices d'énergie.

Comme il remarque que les sourcils de Mary restent froncés, le fonctionnaire propose d'appeler l'un de ses contacts dans l'une de ces industries grosses consommatrices d'énergie afin d'organiser une rencontre avec Mary. Deux minutes plus tard, Mary est en train de traverser la rue en courant pour prendre un café avec un membre d'une organisation appelée ... Eurofer, si elle se souvient bien.

3. Sidérurgistes européens, Eurofer



LIEU: Brasserie, à proximité des bureaux d'Eurofer, avenue Ariane 5

Mary est repérée par une charmante jeune femme proche de la trentaine au moment où elle entre dans la brasserie que le type de la Commission lui a indiquée depuis la fenêtre de l'autre côté de la rue. La femme se présente en tant que représentante de l'association européenne de l'industrie sidérurgique Eurofer. Mary esquisse une grimace : dire que cette femme bien habillée et plutôt attirante est dans le business de l'acier! Mary découvre rapidement pourquoi.

La dame a eu une brève discussion avec le type de la Commission et est heureuse d'expliquer le problème. Pour faire bref, la réforme planifiée de l'ETS en 2013 prévoit que seules les usines les plus efficaces recevront des crédits gratuitement, tandis que les usines moins efficaces devront commencer à payer, comme bien d'autres entreprises émettrices de quantités importantes de CO2.

La représentante d'Eurofer poursuit avec enthousiasme, expliquant à Mary que jusqu'à présent, les sidérurgistes ont été exemptés du paiement de leurs allocations. Eurofer a écrit une lettre à la Commission pour exprimer sa vive préoccupation et souligner que ces mesures législatives, si elles peuvent avoir pour but de contribuer à atténuer le changement climatique, n'atteindront pas pour autant leur objectif. En raison de coûts environnementaux supplémentaires, explique-t-elle, les sidérurgistes souffriront d'un désavantage concurrentiel par rapport à leurs rivaux étrangers, et la production d'acier s'en ira hors de l'UE, là où les producteurs peuvent polluer gratuitement. Le résultat net final sera la perte d'emplois européens sans le moindre avantage pour le climat.

Mary intervient sur un ton pas très assuré pour dire qu'elle pense se souvenir qu'on lui a un jour expliqué que le sidérurgiste ArcelorMittal a gagné à lui tout seul 140 millions de dollars grâce à la vente de crédits de réserve qui lui avaient été alloués gratuitement.

La très alerte représentante d'Eurofer évacue rapidement cette question en expliquant fermement que les bénéfices réalisés dans le passé ne seront d'aucun secours quand les coûts augmenteront dans le futur. Eurofer conteste également certaines des hypothèses contenues dans la feuille de route pour le climat, notamment car la stratégie repose sur l'espoir que de nouveaux « emplois verts » hautement spécialisés compenseront toutes les pertes d'emplois dans l'industrie lourde traditionnelle, une hypothèse qu'Eurofer qualifie de « regrettable ».

La charmante jeune femme, que Mary considère effectivement comme étant faite d'acier trempé, conclut la conversation en répétant que la sidérurgie doit être protégée car elle est vitale pour l'économie européenne en général, sans même parler des ambitions vertes de celle-ci, puisque c'est la sidérurgie qui fournira les matériaux pour construire des éoliennes et des voitures économes en carburant.

Avant même que Mary ne puisse reprendre son souffle, la représentante d'Eurofer a déjà réglé l'addition, pressée qu'elle est de se rendre à une réception au Parlement européen. Au moment de se dire au revoir, elle remet à Mary sa carte de visite. Mary a bien quelques cartes au fond de l'un de ses sacs – il faut vraiment qu'elle aille à l'hôtel et qu'elle déballe ses affaires – mais elle se dit qu'il est totalement inutile de passer cinq minutes à les chercher.

4. Conseil européen



LIEU : bâtiment du Conseil, Justus Lipsius, rue de la Loi 175

Alors qu'elle est enfin en route vers son hôtel, Mary longe le bâtiment du Conseil européen. C'est au sein de cet organe de décision de l'UE que la Pologne a bloqué en juin 2011 une initiative des ministres européens de l'environnement de fixer un objectif de réduction d'émissions plus ambitieux d'ici 2020, bien que cette proposition restait modeste puisqu'elle concernait une réduction non contraignante de 25 % d'ici 2020.

La réunion des ministres de l'environnement où cela s'est produit avait en fait lieu à Luxembourg, mais en passant devant le bâtiment du Conseil, et même si la fatigue la gagne, Mary pense au pouvoir qu'un seul Etat membre de l'UE peut exercer s'il veut vraiment s'opposer à une décision.

Mary se rend dans sa chambre d'hôtel, y dépose ses bagages, s'allonge sur son lit et jette un œil à son premier rendez-vous du lendemain à ... la BEI ... la BEI ... la B... E... I...

5. Banque européenne d'investissement



LIEU : bureaux de la BEI, rue de la Loi 227

Bien reposée après une nuit de sommeil réparateur, Mary parcourt une note d'information tout en prenant son petit-déjeuner à l'hôtel. Il s'avère qu'elle se trouve dans un endroit assez chic et que le petit-déjeuner est très copieux (une fois n'est pas coutume, mais après tout pourquoi pas ?). Du coin de l'œil, elle aperçoit la représentante d'Eurofer quitter le restaurant en compagnie de deux hommes bien habillés. Mary fait signe, mais se rend compte qu'elle n'a pas été reconnue.

La note d'information qu'elle lit explique que les discussions sur le changement climatique ont trait à l'atténuation (les actions pour éviter le changement climatique) et à l'adaptation (les actions pour faire face aux conséquences du changement climatique) ainsi qu'à la question de savoir qui va en supporter le coût. Aux Kiribati, nombreux sont ceux qui pensent qu'il serait particulièrement injuste que ce soient les insulaires qui aient à payer, notamment pour les mesures d'adaptation, car la contribution des Kiribati au changement climatique est négligeable alors qu'il est prévu que toute l'île souffre largement de ses conséquences.

De nombreux collectifs contestent dès lors l'idée qu'une partie de l'argent destiné à l'adaptation soit fourni sous forme de prêts plutôt que sous forme de dons. Il leur semble assez cynique que des Etats qui ne sont pas responsables du changement climatique doivent s'endetter pour résoudre un problème causé par d'autres. Mary a suivi de près la majorité des pourparlers concernant la Banque mondiale et le rôle important que celle-ci entend jouer en tant que bailleur de fonds des réponses globales au changement climatique. Pour l'AOSIS, ce genre de question doit être traité sous les auspices des Nations Unies.

Comparable à la Banque mondiale et disposant d'un bureau à Bruxelles, la Banque européenne d'investissement est la Banque de l'UE. Mary a fait brièvement connaissance avec ses représentants lors d'un cocktail à Copenhague. Les gens de la BEI ne s'y étaient pas montrés particulièrement chaleureux, mais lors de la préparation de son voyage, Mary a découvert que la BEI a récemment exprimé le désir de jouer un rôle dans le financement de la lutte contre le changement climatique. Fait réjouissant, ils ont accepté par email une courte rencontre lorsque Mary serait en ville.

Trois employés de la BEI accueillent Mary à son arrivée dans leurs bureaux et l'assaillent de questions sur l'AOSIS. L'un des trois a passé des vacances dans les îles du Pacifique l'an dernier et a été émerveillé par la beauté intacte de plusieurs îles qu'il a visitées.

L'introduction s'effectue par le biais d'une présentation PowerPoint : en tant qu'organe prêteur à long terme de l'Union européenne, la lutte contre le changement climatique est devenue une priorité pour la BEI.

La BEI soutient l'objectif de l'UE d'une croissance à faible intensité en carbone et plus résistante au changement climatique, tant au sein qu'à l'extérieur de l'Union. Les financements de la BEI dans ces secteurs comptent parmi les plus importants réalisés par une institution financière internationale : en 2010, la banque a investi 21 milliards d'euros dans des actions contre le changement climatique, dont 19 milliards ont été mobilisés dans l'UE. Forte de son leadership financier pour soutenir des technologies innovantes, propres et résistantes au changement climatique, la BEI est déterminée à catalyser ses investissements avec des partenaires dans et hors de l'UE. La BEI consacre déjà 20 % de l'ensemble de ses prêts à des actions contre le changement climatique, et cet objectif, fixé par la BEI en 2010, va progressivement être revu à la hausse dans les années qui viennent.

L'action de la BEI en matière de changement climatique se concentre à la fois sur des investissements sobres en carbone, qui atténuent les émissions de GES, et sur des projets de résistance au changement climatique qui améliorent l'adaptation à ses conséquences. Les activités de financement dans ces deux domaines sont réalisées dans les secteurs de l'énergie, du transport, de l'eau, des eaux usées, des déchets, des forêts et de la recherche, développement et innovation (RDI). La BEI soutient entre autres des investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, dans les technologies à faibles émissions de carbone et dans divers procédés tels le captage et le stockage du carbone (CCS), le reboisement et la gestion durable des forêts, ou encore le développement des marchés du carbone.

Plus récemment, en juillet 2011, le Conseil de l'UE a approuvé le mandat de prêt à l'extérieur de la BEI, qui comprend deux milliards d'euros dédiés à un nouvel instrument de lutte contre le changement climatique.

La présentation PowerPoint est une tempête d'images où alternent des éoliennes neuves et rutilantes, des centrales électriques immaculées et des hommes en costume serrant la main de divers dignitaires à travers le monde. Tout cela est habile, et d'une certaine façon, Mary ne se sent pas vraiment à sa place.

Pour autant, elle se souvient avoir discuté avec quelques ONG assez critiques qui soulignaient plusieurs raisons de douter de la justesse de l'approche de la BEI, et si elle ne souvient pas de tout l'argumentaire, elle en a retenu quelques points : 1) en tant que banque, la BEI fonctionne sur la base de prêts, alors que l'adaptation au changement climatique devrait être financée par des dons; 2) la définition de la BEI d'une « technologie propre » est sujette à caution, par exemple quand elle compte sur le CCS pour lutter contre le changement climatique. Beaucoup considèrent qu'il s'agit d'une diversion pour calmer les critiques sur de nouvelles centrales électriques à charbon et que cette technologie ne sera jamais à la hauteur du défi posé, et; 3) le développement de marchés du carbone favorise la compensation des émissions de carbone. Mary n'est toujours pas convaincue que cet instrument basé sur une logique de marché soit vraiment une réussite et ses discussions avec Eurofer n'ont fait que renforcer ses doutes.

Mais tout ceci semble quelque peu flou et Mary décide d'aller droit au but. Quand la BEI va-t-elle cesser progres-

sivement ses investissements dans des projets liés à des énergies fossiles ? Ces investissements ne savent-ils pas le travail positif que la banque effectue par ailleurs dans les domaines de l'efficacité énergétique et des renouvelables ?

A ces mots, les trois types de la BEI se tortillent presque simultanément sur leurs chaises, avant que l'un d'entre eux ne réponde finalement qu'une transition vers les énergies propres est en cours, et que si la BEI soutient pleinement cette transition, elle doit aussi répondre aux besoins en énergie du moment présent.

Mary est loin d'être convaincue, mais ce n'est ni le moment ni l'endroit pour engager un débat en profondeur. Elle explique à ses interlocuteurs qu'elle doit partir pour une autre réunion avec des ONG qui luttent contre le changement climatique et les gens de la BEI n'ont pas l'air vraiment perturbés de devoir conclure leur entretien. Ils n'en remettent pas moins à Mary un sac en plastique bien lourd, rempli de brochures sur la BEI, de DVD et de badges, avant de la raccompagner à l'ascenseur.

6. Organisations non-gouvernementales



LIEU : Mundo B, rue d'Edimbourg 26

Mary marche sans se hâter vers le bâtiment associatif bruxellois Mundo B, où elle doit rencontrer quelqu'un du Réseau Action Climat (CAN) Europe ainsi qu'un membre de FERN. En tant que réseau actif sur les questions de climat et d'énergie, CAN Europe compte 149 membres dans 25 pays européens. FERN est une petite organisation très critique à l'égard du marché des droits d'émissions de carbone.

Mary rencontre les représentants de ces ONG dans l'agréable cafétéria du bâtiment, et elle a vite fait de sortir son carnet de notes. CAN Europe, apprend-elle, suit de près l'agenda de la CCNUCC et fait pression pour des objectifs européens de réduction plus élevés. Cependant, après les événements (ou plutôt devrait-on dire les non-événements ?) de la première moitié de 2011 en ce qui concerne la protection du climat, ils ont l'impression que les trois organes décisionnels de l'UE (la Commission, le Parlement et le Conseil) sont d'accord pour déclarer qu'aller au-delà de l'objectif actuel de réduction de 20 % n'est pas pour demain. CAN Europe, apprend Mary, voit une tendance croissante chez les responsables politiques, les parties prenantes et les ONG à douter de la pertinence de continuer à travailler sur des objectifs climatiques et se demande s'il ne vaut pas mieux adopter d'autres stratégies.

Ne vaudrait-il pas mieux soutenir des politiques qui favorisent une plus grande efficacité énergétique et qui, correc-

tement mises en œuvre, engendreraient moins d'émissions de GES ? Ou si se concentrer davantage sur des objectifs de GES, y compris la réduction de 40% d'ici à 2020 demandée par CAN Europe, est encore pertinent. S'ils ressentent le besoin de repenser leur stratégie, ils considèrent que les résultats déjà engrangés continueront à être importants à l'avenir, comme persuader les syndicats de soutenir des objectifs climatiques plus ambitieux, dénoncer le travail de lobbying des grands pollueurs européens ou expliquer de façon pédagogique les bénéfices d'une action renforcée pour la préservation du climat.

L'approche des membres de FERN est différente : ils souhaitent faire avancer le débat au-delà du marché d'échange des droits d'émission de carbone. L'association estime qu'il est absurde de lutter contre le changement climatique par des mécanismes de marché qui autorisent la poursuite des émissions à un endroit parce que ces mêmes émissions seraient réduites ailleurs. Les réductions doivent avoir lieu partout, et particulièrement dans les pays industrialisés. Et ces réductions doivent avoir lieu maintenant. Par conséquent, il ne faudrait pas que du temps, de l'argent et du travail soient consacrés à la mise en place d'un nouveau cadre pour un marché des quotas d'émissions alors que ce qui est vraiment nécessaire, ce sont des investissements dans de véritables réductions d'émissions, ainsi que dans la réalisation d'infrastructures et de modes de transport à faible teneur en carbone.

FERN a dès lors contribué à fonder le « Durban Group for Climate Justice », un groupe d'organisations convaincues que les politiques climatiques doivent aller au-delà de l'échange de quotas d'émissions pour se concentrer plutôt sur la fin de la dépendance aux énergies fossiles. Pour atteindre cet objectif, elles montrent comment le marché des quotas d'émissions retarde toute action en vue de mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles, et comment l'attention est ainsi détournée du besoin impérieux de réduire drastiquement les émissions de GES, particulièrement dans les pays industrialisés.

Pour Mary, entendre un discours si ambitieux est encourageant, bien que les ONG ont été, et sont encore, impliquées dans une lutte féroce dont l'issue est loin d'être proche. Plusieurs idées de coopération sont lancées, y compris celle d'une tournée de conférences qui verraient des habitants des Kiribati visiter les parlements nationaux dans toute

l'UE. Les ONG ont l'habitude de coordonner ce genre de tournée et savent s'y prendre pour atteindre leur objectif.

Mary a trouvé toutes ces discussions très informatives. Mais alors qu'elle rentre chez elle, elle est assez inquiète des futures actions de l'UE en faveur du climat, avec toutes ces hésitations et ces objections à des objectifs de réduction audacieux, alors même que ces derniers visent seulement à limiter le réchauffement climatique en deçà de 2° C, ce qui pourrait toujours suffire à provoquer la disparition de sa nation insulaire. Tous ces charmeurs, avec leurs présentations bien lisses et leurs réponses qui le sont autant masquent mal leur perfidie.

Et Mary de se demander : et si nous arrivions à convaincre tous les décideurs-clés de l'UE de visiter Kiribati, est-ce que cela changerait les choses pour le climat dans les quelques années cruciales à venir ?

Sources:

Discours de la Commissaire pour le climat Hedegaard lors de la publication du rapport de Sandbag Buckle Up! 2011 Environmental Outlook for the EU ETS, Parlement européen (<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/11/527&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=de>)

« Parliament silences itself on EU 2010 climate target », communiqué de presse WWF 5.7.2011

« Poland blocks EU move for deeper CO2 cuts » 22.6.2011 www.climatespectator.com.au

« Europe's steelmakers challenge EU's green strategy » Reuters, 19.5.2011

www.eib.org/projects/topics/environment/climate-action/index.htm?lang=-en

« Factsheet EIB and climate funds: 9 reasons why the EIB should not play a role in climate funding » Counter Balance, 2010

www.climnet.org/index.php?option=com_content&view=article&id=319:in-the-eye-of-the-storm&catid=274:eu-energy-and-climate-policy&Itemid=286

www.fern.org/campaign/carbon-trading

M. VOGTS EN QUÊTE DE SOUTIEN POLITIQUE – MATIÈRES PREMIÈRES

Dieter Vogts est un haut dirigeant de Cuprovo GmbH, une entreprise allemande qui transforme du cuivre ensuite vendu et utilisé en Allemagne dans la construction, l'ingénierie et l'électrotechnique. L'essentiel des matières premières utilisées provient d'Amérique du Sud. Le plus important producteur de cuivre est le Chili (avec une production de 5,3 millions de tonnes en 2009), suivi par le Pérou et les Etats-Unis, chacun produisant environ 1,2 million de tonnes en 2009. La demande la plus forte du monde en cuivre vient de Chine : ce pays a utilisé 6,8 millions de tonnes de cuivre et d'alliage de cuivre en 2008, et l'on s'attend à ce que cette demande chinoise continue à croître.

La hausse de la demande mondiale, conjuguée au petit nombre de producteurs existant, a fait grimper en flèche le prix du cuivre. Ce sujet inquiète Vogts et ses collègues de la direction générale, qui voient de plus Cuprovo entrer en concurrence pour ses approvisionnements avec des entreprises d'autres pays. Vogts a dès lors pris la responsabilité de chercher des solutions à ces problèmes d'ampleur croissante et il est entré en contact avec l'association professionnelle BDI (Bundesverband Deutscher Industrie, Fédération de l'industrie allemande) pour discuter des remèdes possibles.

BDI a publié un document exposant sa position et appelant explicitement à un soutien politique pour garantir l'accès



aux matières premières, l'Allemagne étant un pays qui en est globalement dépourvu alors qu'elles sont au cœur de sa production industrielle. BDI demande que cette question soit traitée au niveau européen et que Business Europe, son représentant à Bruxelles, prenne le relais. Vogts y voit une bonne raison de se rendre à Bruxelles pour soutenir la cause de Cuprovo et y rencontrer quelques-uns des acteurs influents et des décideurs impliqués dans la question des matières premières.

1. Business Europe



LIEU : bureaux de Business Europe, avenue de Cortenbergh 168

Pour sa première halte à Bruxelles, Vogts rend visite à des gens habituellement très bien informés, Business Europe. A son arrivée dans leurs bureaux, Vogts tombe sur une secrétaire qui se confond en excuses et explique que sa collègue qui devait le rencontrer a été appelée en urgence à Strasbourg pour l'une des sessions du Parlement européen.

De nature assez directe, Vogts tourne immédiatement les talons, sa colère à peine contenue. La secrétaire lui dit alors que sa collègue a préparé un dossier à son intention et le lui remet. Après un bref remerciement, Vogts prend la direction du café le plus proche. Il n'apprécie pas cette manière de procéder.

Vogts ouvre alors le dossier de Business Europe, garni d'une documentation générale habituelle, et la plupart du

temps inutile, et un communiqué de presse de février 2011 retient son attention.

Business Europe avertit la Commission qu'il existe de sérieuses distorsions de concurrence sur les marchés internationaux de matières premières dès lors que plusieurs Etats restreignent leurs exportations de matières premières ou subventionnent leurs importations de façon à garantir leurs approvisionnements et aider leurs propres entreprises.

« Un accès aux matières premières à des conditions équitables et à des prix abordables est une question vitale pour la compétitivité et l'avenir de l'industrie européenne. Même à ce stade précoce de la reprise économique mondiale, le prix des matières premières a augmenté de 20 % en un an et les dis-



Pour le Directeur général de BUSINESS EUROPE, Philippe de Buck, la sécurité de notre approvisionnement en matières premières est devenue une priorité majeure pour l'industrie européenne. Si les Etats ont le droit de décider comment ils entendent développer leur industrie des ressources naturelles, ils ne devraient toutefois pas intervenir sur les marchés pour subventionner l'accès de leurs propres industries aux matières premières. La stratégie de l'UE devrait être bien coordonnée et mise en œuvre rapidement. »

Business Europe préconise également une politique d'investissement dans les pays tiers qui soit favorable aux entreprises. Elle réclame l'abolition des conditions et des règlements pour les investissements étrangers; un traitement égal pour les entreprises nationales et étrangères, et le rapatriement sans restriction des bénéficiaires issus de filiales étrangères. « La politique d'investissement de l'UE devrait viser à maintenir et favoriser davantage un environnement d'investissement ouvert et prévisible en garantissant la sécurité juridique et la meilleure protection possible pour les investissements européens.

L'objectif le plus important pour l'UE devrait être désormais d'insister pour qu'elle puisse investir à l'étranger et que ces investissements puissent faire l'objet d'une véritable protection ».

En dessous de ce texte, Vogt remarque la conclusion manuscrite suivante :

Désolé d'avoir dû annuler notre rencontre, mais n'hésitez pas à m'appeler la semaine prochaine si vous souhaitez poursuivre la discussion sur ce sujet.

Vogts n'est que modérément rassuré par ce qu'il a lu. Il serait tout à fait logique – particulièrement pendant la récession actuelle – que l'UE mette tout en œuvre pour aider les entreprises européennes. Mais dans un coin de son esprit, il se doute déjà que des tracasseries bureaucratiques viendront probablement faire obstacle à cet objectif plein de bon sens. Il se promet de tâter le terrain lors de sa prochaine étape : à la Commission elle-même.

tensions de concurrence sont en augmentation, avec au moins 1 250 mesures de restriction à l'exportation mises en place, y compris par la Chine et la Russie.

La publication en 2011 de la Communication relative aux marchés des produits de base et aux matières premières devrait marquer le début d'une phase conduisant à des résultats tangibles pour garantir le bon fonctionnement des marchés mondiaux et la sécurité d'approvisionnement de l'Europe en matières premières.

L'UE devrait :

- dégager, au sein de l'OCDE, de l'OMC et du G20, un consensus international en faveur d'un commerce des matières premières non faussé;
- améliorer les conditions d'extraction des matières premières en Europe;
- développer le marché des matières secondaires en Europe;
- stimuler l'innovation dans le domaine de la substitution et de l'utilisation efficace des ressources.

2. Direction générale Marché intérieur et Services



LIEU : DG Marché intérieur et Services, rue de Spa 2

Avant de quitter l'Allemagne, BDI avait indiqué à Vogts le rôle important joué par la Direction générale Marché intérieur et Services. Important, car cette branche de la Commission européenne supporte et définit une nouvelle Communication intitulée « *Relever les défis posés par les marchés des produits de base et les matières premières* ».

Une première Initiative sur les Matières Premières (RMI) avait aussi été publiée en 2008, à l'époque sous l'égide de la DG Entreprises et Industrie. Elle avait relayé plusieurs des inquiétudes exprimées par Vogts et sa société : l'UE avait défini comme cruciale la question de la disponibilité de matières premières à bon marché pour l'industrie européenne.

Avant de quitter l'Allemagne, BDI avait indiqué à Vogts le rôle important joué par la Direction générale Marché intérieur et Services. Important, car cette branche de la Commission européenne supporte et définit une nouvelle Communication intitulée « Relever les défis posés par les marchés des produits de base et les matières premières ». Une première Initiative sur les Matières Premières (RMI) avait aussi été publiée en 2008, à l'époque sous l'égide de la DG Entreprises et Industrie. Elle avait relayé plusieurs des inquiétudes exprimées par Vogts et sa société : l'UE avait défini comme cruciale la question de la disponibilité de matières premières à bon marché pour l'industrie européenne.

Vogts avait confié à l'un de ses subalternes la mission d'éplucher les tonnes de paperasserie qui s'y rapportaient, mais il n'avait pas été satisfait par le résultat, tant son collègue semblait avoir été intimidé par le volume et le niveau de détails du contenu. Heureusement, à la surprise de Vogts, la fonctionnaire de la Commission qu'il rencontre maîtrise assez bien le sujet. Elle lui offre un petit aperçu de la RMI.

Afin d'éviter les pénuries en matières premières, la RMI se fonde sur trois piliers : 1) assurer l'accès en matières premières sur les marchés mondiaux à des conditions non faussées; 2) favoriser l'approvisionnement durable en matières premières d'origine européenne, en améliorant le cadre des activités minières dans l'UE; et 3) réduire la consommation de matières premières primaires dans l'UE, principalement via de meilleurs quotas de recyclage.

Vogts explique à la fonctionnaire que parmi ces sujets, les deux premiers sont d'une importance capitale. Il suffit de penser à l'exemple chinois, où le gouvernement voulait restreindre l'exportation de terres rares au moyen de barrières commerciales. Il s'agissait d'une incroyable distorsion du marché, entraînant des conséquences potentiellement très néfastes pour les sociétés occidentales qui importent et transforment les terres rares. L'objectif principal de la Chine était d'augmenter les prix et d'obliger les sociétés occidentales à faire de la transformation en Chine. Il a fallu que le dossier soit porté devant l'OMC par l'UE et les Etats-Unis pour montrer à la Chine la limite de son pouvoir. Heureusement, l'OMC a statué que la Chine devait abandonner ses restrictions sur le commerce de plusieurs matières premières. Afin d'éviter ce type de problèmes,

il est dès lors positif que l'UE fasse usage de son pouvoir commercial et d'investissement afin de venir en aide à ses entreprises. En ce qui concerne le second pilier, Vogts est on ne peut plus d'accord : en réalité, nous possédons des matières premières en Europe, mais les restrictions sont trop nombreuses, sans même parler de la protection de l'environnement ! Tout ceci rend l'industrie européenne très dépendante de sources d'approvisionnement situées à l'étranger, et si on pouvait accorder davantage d'importance à la sécurité d'approvisionnement qu'à la protection de la nature, cela aiderait grandement l'industrie.

La fonctionnaire marmonne ce qui semble être de l'approbation et en vient aux aspects qui semblent la toucher plus directement. Elle explique que la Communication sur les matières premières de 2011 compte deux chapitres supplémentaires en plus des trois piliers de celle de 2008. Ils ont été ajoutés pour prendre à bras le corps les questions des produits de base et de la spéculation.

Ces chapitres font de la croissance de la demande mondiale et de la financiarisation des facteurs d'augmentation de la volatilité des prix ces dernières années. La fonctionnaire souligne que la Commission est convaincue que bien plus de transparence est nécessaire sur les marchés. La Commission veut aussi garantir une meilleure collecte des données et améliorer la circulation de l'information de façon à prévenir la spéculation et la volatilité des prix. Elle étudie même la mise en place de limites de position sur les marchés des produits de base afin de limiter la spéculation.

Si Vogts est instinctivement méfiant dès qu'il entend qu'un bureaucrate souhaite collecter des données de l'industrie, il est aussi parfaitement conscient des conséquences de la spéculation sur le prix du cuivre ou de l'acier, ainsi que de la façon dont d'importants protagonistes comme Rio Tinto ou BHP Biliton peuvent profiter de leur quasi-monopole. Il se demande si la personne qui lui fait face n'aurait pas raison.

Quoi qu'il en soit, avant de prendre congé, il répète une nouvelle fois à la fonctionnaire que « la garantie d'un accès à des conditions non faussées » et « l'approvisionnement durable en provenance de sources européennes » sont clairement les deux priorités sur lesquelles la Commission devrait se concentrer.

3. Organisations non-gouvernementales



LIEU : Mundo B, rue d'Edimbourg 26

Quand il était à la Commission, Vogts avait aperçu une invitation à un débat organisé par une ONG sur l'Initiative matières premières (RMI). Il avait trouvé intéressant de

voir que les ONG ne tentent de freiner ni n'attaquent directement la Commission. Vogts se dit qu'après tout, leurs membres ne sont peut-être pas tous d'irréductibles écologues.

Le débat est prévu pour cette après-midi. Après-midi que Vogts avait prévu de passer à déguster quelques bières belges tout en répondant à ses emails. Mais les ONG... Et après tout pourquoi pas ? Peut-être ne le laissera-t-on pas entrer, mais cela vaudrait la peine de tenter le coup. Il enlève sa cravate et se dirige vers le bureau de Mundo B.

Accéder au débat est un jeu d'enfant : le type à l'entrée de la salle de réunion lui demande de noter simplement son nom et ses coordonnées. La discussion est en cours et les participants semblent très critiques sur la RMI.

Des ONG environnementales, telles les Amis de la Terre Europe et Birdlife, craignent que la RMI n'ouvre la porte à l'exploitation minière dans des zones protégées, et que des initiatives importantes comme Natura 2000 soient perdantes si des matières premières situées dans des zones protégées sont exploitées. Ils demandent que l'accent soit mis davantage sur la réduction de la consommation, car cela serait une manière plus respectueuse de l'environnement de faire face à une pénurie potentielle de matières premières. Plusieurs participants, distingués mais assez bruyants (selon Vogts), argumentent en long et en large sur le fait que c'est la croissance économique qui est le problème principal et que les responsables politiques devraient se pencher davantage sur le concept de « décroissance » et sur les possibilités qu'elle peut offrir.

Quelques semaines auparavant, Vogts avait regardé une émission de débats à la télévision sur cette idée insensée originaire de France, la « décroissance ». Il ne résiste pas à intervenir d'une voix calme pour mettre en garde que ceci pourrait mettre l'économie en péril, mais tandis que Vogts parle, plusieurs personnes secouent la tête de désapprobation.

Les représentants des ONG de développement qui sont présents dans la salle soulèvent le problème de ces pays qui exploitent souvent des matières premières sans qu'eux-mêmes n'en tirent parti, et en tout cas pas l'ensemble de leur population. Selon eux, ce problème est endémique à

l'utilisation de matières premières, dès lors que les coûts liés à la pollution de l'eau, de l'air et des sols sont très élevés. Parfois se pose aussi la question de la réinstallation, où ceux qui doivent déménager sont généralement perdants et où les emplois perdus dans l'agriculture ne sont pas compensés par les nouveaux emplois dans l'extraction minière. Ils ne sont pas convaincus que ces questions puissent être résolues grâce à une transparence accrue. D'autres ONG de développement se plaignent du manque de reconnaissance de l'importance des taxes à l'exportation perçues par les pays en développement pour favoriser la croissance de leurs marchés nationaux. Pour ces ONG, la RMI fait œuvre de partialité au bénéfice des sociétés européennes.

Vogts réfléchit en écoutant toutes ces opinions et décide qu'il vaut mieux qu'il se taise. Mais franchement, n'est-il pas normal qu'un document de la Commission européenne tienne compte des intérêts des entreprises européennes ? *L'avis le plus extraordinaire et le plus extravagant vient alors d'une ONG axée sur le commerce qui se plaint d'un autre aspect de la RMI et des discussions l'entourant. Elle se lamente de ce que l'égalité de traitement des investisseurs – ce pour quoi Business Europe lutte – va à l'encontre des intérêts des pays en développement qui souhaiteraient protéger leurs industries afin de les aider à croître.*

Une petite réception est prévue à la fin du débat, mais Vogts en a assez entendu. Il y a des jours où il aime croiser le fer avec tous ces gens bercés d'illusions, mais aujourd'hui il doit encore répondre aux 500 emails qu'il a reçus dans sa boîte à message. Alors qu'il s'apprête à partir, il tombe sur le seul autre type en costume de la réunion, quelqu'un de la Banque européenne d'investissement qui s'est fait vertement tancer par les ONG. Visiblement à cause de la vision désuète qu'a la BEI du développement ainsi que de son incapacité à approuver des projets et à en faire le suivi.

Après la petite conversation d'usage, d'où il ressort que la BEI a aidé dans le passé à financer un projet conduit par la société de Vogts, tous les deux décident de se revoir le lendemain matin, dans les bureaux bruxellois de la BEI.

4. Banque européenne d'investissement



LIEU : bureaux de la BEI, rue de la Loi 227

En plus de répondre à ses emails la nuit précédente, Vogts a aussi vérifié quelques informations sur le site internet de la BEI, et il a été surpris, si ce n'est encouragé, d'apprendre que la banque de l'UE opère également hors de l'UE. D'un pas alerte, il quitte son hôtel pour se rendre aux bureaux de la BEI. Le type de la BEI a l'air beaucoup plus à l'aise dans son propre bureau et il se met rapidement à expliquer à Vogts le travail de la BEI à l'extérieur de l'Europe, ainsi

que ses activités dans le secteur des matières premières, y compris les investissements dans des fonds de placement privés.

Une jolie brochure sur papier glacé dans la main, Vogts écoute comment la BEI jouit d'une longue expérience de soutien de projets miniers dans les pays africains, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Des prêts pour 650 millions



d'euros ont été signés depuis la mise en œuvre des accords de Cotonou en 2003, soit environ 11,9 % du total des prêts de la BEI aux pays ACP pour la même période.

Il apprend aussi que les projets miniers de la BEI sont conformes tant aux politiques de développement de l'UE qu'au mandat de la BEI. Les activités liées au secteur minier sont en général des projets cruciaux pour apporter de la valeur aux ressources naturelles indigènes, et ce par l'augmentation des revenus liés à l'exportation et aux rentrées fiscales générées pour le pays grâce aux redevances et aux impôts sur les sociétés.

Lors de ses recherches nocturnes, Vogts est tombé sur un projet soutenu par la BEI en Zambie, un projet hautement controversé et qui a fait la une récemment : la mine de cuivre de Mopani s'est retrouvée sous les feux de l'actualité suite à des accusations d'évasion fiscale émises contre Glencore (la société principale) ainsi que de problèmes environnementaux. Vogts pose nonchalamment quelques questions sur Glencore. L'homme de la BEI évite habilement de d'appesantir sur le sujet, et souligne que pour répondre aux critiques, la BEI procédera à une enquête indépendante.

En fait, continue-t-il, à part quelques ONG très sévères (et les deux échangent ici un regard complice), il existe peu de critiques. La BEI a récemment organisé un séminaire sur la durabilité dans le domaine minier, où elle a pu discuter de quelques uns des projets miniers qu'elle soutient avec l'industrie, les Etats membres, la Commission et des ONG spécialisées (présentes uniquement sur invitation). Sur les

questions environnementales, les représentants de l'industrie ont mis l'accent sur l'importance d'un niveau élevé de conformité, de programmes de suivi, de systèmes de gestion environnementale, de gestion de l'eau, de mesures de l'empreinte carbone et de l'utilisation de camions électriques et de sources d'énergies renouvelables, pour ne nommer que quelques éléments. En outre, ils ont souligné qu'il aurait été extrêmement difficile, voire impossible, de trouver sans elle les financements à long terme pour construire les mines, qui nécessitent souvent plus de dix ans de développement.

Quittant les bureaux de la BEI, Vogts est surpris de constater qu'en plus d'avoir une stratégie ambitieuse, l'UE joint également le geste à la parole. Elle finance activement des projets miniers à l'étranger grâce à son bras financier, en accordant une attention particulière au secteur privé. Fidèle à ses principes de libéralisation des marchés et de libre-échange, l'UE contribue à un approvisionnement continu en matières premières dont les entreprises européennes peuvent directement bénéficier. Il ne devra pas oublier de raconter tout ceci à ses collègues qui sont en train de mettre sur pied la « German Raw Material Alliance », qui vise à impliquer les entreprises allemandes dans des projets concrets liés aux matières premières partout dans le monde. Peut-être y aura-t-il là des opportunités de coopération à saisir ?

5. Parlement européen



LIEU : Parlement européen, rue Wiertz 60

Le type de la BEI a aussi été ravi d'informer Vogts de la tenue au Parlement européen d'une discussion sur la RMI à l'heure du déjeuner. Vogts court vers le Parlement, et arrive juste à temps pour s'enregistrer et obtenir une bonne place pour la conférence.

La discussion est très large et toutes les franges du spectre politique y participent. Vogts entend ainsi un député de gauche suggérer que la RMI n'existe que pour les grandes entreprises européennes qui veulent accéder aux matières premières, aux dépens de l'environnement et des peuples indigènes, et que les pays en développement devraient avoir le droit d'imposer des taxes à l'exportation sur les matières premières (bien que ces dernières ne soient pas la solution miracle à tous les problèmes liés aux matières premières). La réponse résiderait dès lors dans la propriété publique et démocratique de ces ressources.

Certains sociaux-démocrates pensent qu'il faut en faire plus contre la spéculation, alors que la flambée de prix du cuivre démontre que l'UE est vulnérable à ce sujet. Ceci résulte également d'une domination du marché par un trop petit nombre d'entreprises, par exemple dans le commerce du cuivre.

En outre, plusieurs orateurs soulignent l'importance d'une diplomatie des matières premières et d'une combinaison entre celle-ci et une diplomatie commerciale. Cela devrait faciliter l'accès aux matières premières ainsi qu'aider les pays exportateurs dans leur développement.

Un libéral explique que pour garantir l'approvisionnement européen, le moment est venu de réfléchir à la réouverture de mines en Europe. Il est suivi en cela par un conservateur espagnol qui se plaint que près de 30 % du territoire

de son pays soit protégé au titre de Natura 2000, ce qui est excessif à son goût. Un conservateur danois est très préoccupé par les besoins en terres rares de l'industrie européenne. Il souligne l'importance d'une diplomatie des matières premières et fait remarquer que le Groenland dispose d'un énorme potentiel de terres rares qui devrait être inclus dans les discussions entre la Commission et le Groenland, au moment où les Chinois ont déjà abordé cette question avec le Groenland. Un député écologiste souligne qu'il faut établir des priorités : tout d'abord, utiliser de façon efficiente les ressources; ensuite, étudier si l'extraction minière en Europe est possible; et enfin, en dernier ressort, chercher des ressources en dehors de l'UE et voir quels sont les moyens durables d'en faire usage. En ce qui concerne une meilleure efficacité, il propose d'introduire un objectif absolu et contraignant.

La conférence se terminant, Vogts repense à l'ensemble de son voyage et se rend compte que celui-ci a été globalement très instructif et il a l'impression que les opinions et les activités au niveau européen vont dans la bonne direction pour Cuprovo GmbH.

Bien sûr, les opinions sont diverses, et certaines personnes (des ONG et des députés européens) ont l'air de penser que l'économie devrait être organisée d'une façon complètement différente et sont très préoccupés par les pays en développement. En fin de compte, Vogts a malgré tout l'impression que ce type d'opinion reste marginal et qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. Il est déjà impatient d'être dans la salle du conseil d'administration demain matin pour transmettre ces infos encourageantes à ses collègues. Il peaufinera sa présentation dans le train qui le ramène chez lui ce soir.

Sources:

<http://de.statista.com/statistik/faktenbuch/105/a/metallindustrie/kupferindustrie/>

<http://www.businesseurope.eu/content/default.asp?PageID=677>, communiqué de presse du 2.2.2011

« The new resource grab: How EU Trade Policy on Raw Materials is Undermining Development » Traidcraft, Comhlamh, Oxfam Germany, WEED, aitec, novembre 2010

« Shopping for raw materials – Should Africa be worried about EU Raw Materials Initiative? » ECDPM, février 2011

www.eib.org/about/news/eib-mining-seminar.htm?lang=-en

www.eib.org/projects/news/mopani-copper-project.htm?lang=-en

« Die heimlichen Herrscher » ZEIT, 26.1.2012

<http://www.handelsblatt.com/unternehmen/industrie/gruendungsphase-2012-industrie-schmiedet-rohstoff-allianz/5963204.html>

M. TAGANOV CHERCHE À COMPRENDRE LES IMPLICATIONS DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE POUR SON PAYS – ENERGIE

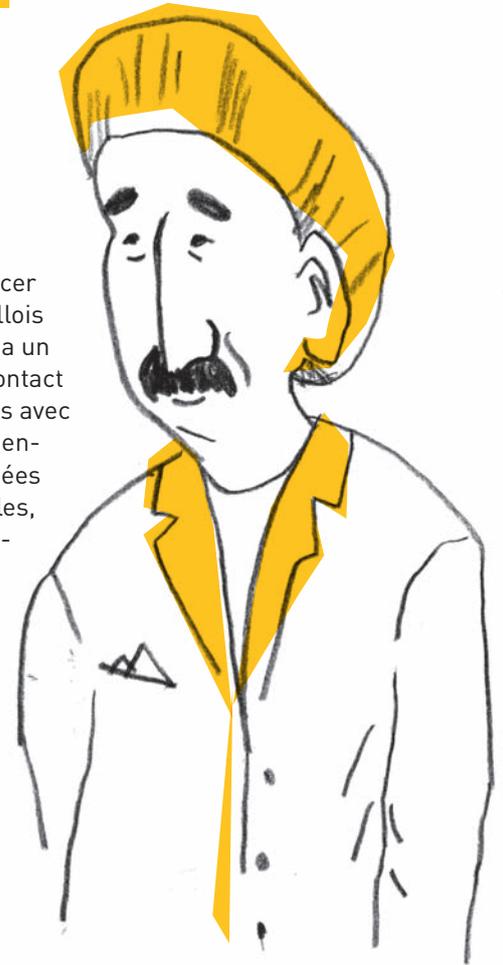
Suleyman Taganov est un citoyen inquiet de la situation des droits de l'homme dans son pays, le Turkménistan. Au cours des dernières années, lui et ses compatriotes ont pris de plus en plus conscience de l'existence de Nabucco, un gazoduc long de 3.900 kilomètres qui doit relier la Turquie à l'Autriche. Bien qu'il soit prévu que le trajet du gazoduc ne débute qu'en Turquie et qu'il serve principalement au transport du gaz azéri originaire de la mer Caspienne, il ne pourra être utilisé à sa pleine capacité que s'il transporte en plus du gaz en provenance du Turkménistan.

Il est quasiment impossible pour Taganov de saisir depuis son propre pays les tenants et les aboutissants du projet Nabucco, et ce qu'il signifie pour les habitants du Turkménistan : si obtenir de l'information est d'ores et déjà difficile en soi, obtenir de l'information indépendante et fiable est clairement impossible. La communauté locale de Taganov s'est donc cotisée pour lui payer le voyage lui permettant d'aller parler en son nom à Bruxelles, qu'il perçoit comme l'un des meilleurs endroits pour collecter des renseignements sur Nabucco. Après tout, ce projet ne fait-il pas partie intégrante des futurs objectifs énergétiques de l'Union européenne ?

Cette visite sera également l'occasion pour Taganov d'évoquer un certain nombre d'inquiétudes et de questions liées à la vie de tous les jours au Turkménistan, au mo-

ment même où l'UE s'emploie à mettre en avant les droits humains dans son discours politique.

Mais par où commencer dans le dédale bruxellois ? Finalement, c'est via un couple qui a été en contact il y a quelques années avec des ONG environnementales, elles-mêmes liées à des ONG occidentales, que Tuganov a pu établir un contact avec des groupes basés à Bruxelles. Tout cela laisse beaucoup de place au hasard, mais Taganov est bien décidé à ne pas décevoir les gens qui ont engagé de l'argent pour son voyage.



1. Organisations non-gouvernementales

 LIEU : MUNDO B, rue d'Edimbourg 26

Une des ONG a gentiment envoyé quelqu'un pour accueillir Suleyman Taganov à l'aéroport. C'est son premier voyage en Europe, et la première vraie occasion pour lui de parler anglais, langue qu'il apprend avec sa fille adolescente. Sa première étape l'amène au bâtiment Mundo B pour une rencontre avec trois ONG.

Bien vite, Taganov est présenté aux représentants d'ONG dont une organisation qui se concentre sur les conflits et la résolution des conflits; CEE Bankwatch Network, un réseau d'organisations environnementales dédié aux financements publics de l'aide au développement au niveau international; et enfin Crude Accountability, une organisation de justice environnementale qui s'occupe des problèmes liés à l'exploitation du pétrole, particulièrement dans les pays de l'ex-Union soviétique.

Il ressort de leurs courtes introductions et de leurs présentations respectives que ces ONG ont des opinions divergentes sur le gazoduc Nabucco. Elles sont toutes les trois d'accord pour dire que la situation des droits de l'homme au Turkménistan est épouvantable et elles sont toutes conscientes des rapports de la US Freedom House et d'Amnesty International qui placent le Turkménistan en queue de peloton des régimes les plus répressifs, à côté de la Corée du Nord et de la Birmanie. Elles sont également toutes d'accord pour dire que la cause profonde de cette situation est liée à la confiscation des revenus des hydrocarbures et à leur mauvaise gestion par l'élite au pouvoir.

De plus, elles s'accordent à dire que l'UE, dans sa quête de sécurité énergétique, est prête à transiger sur les droits humains. Elles citent ainsi Javier Solana, l'ancien Haut

Représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de sécurité commune, qui, évoquant en 2006 la politique énergétique de l'UE, expliqua que cette dernière doit acquérir son énergie partout où elle peut en trouver. Il ajouta que les besoins énergétiques de l'UE pourraient bien limiter la capacité de celle-ci à exercer des pressions en vue d'atteindre des objectifs plus larges de politique étrangère, y compris la résolution des conflits, les droits de l'homme et la bonne gouvernance. Les ONG sont unanimes à considérer que l'objectif de sécurité d'approvisionnement en gaz est le facteur déterminant qui explique les relations entre l'UE et le gouvernement turkmène.

Cela étant, sur le projet spécifique de Nabucco, leurs avis divergent. L'organisation qui travaille sur les conflits considère que Nabucco peut être une chance pour les habitants du Turkménistan, si l'UE insiste au cours des pourparlers et des négociations sur le projet pour que la gestion des revenus des hydrocarbures soit une priorité, et qu'elle encourage le gouvernement turkmène à adhérer à l'Initiative de la transparence dans les industries extractives (EITI), un projet visant à assurer une utilisation plus durable des revenus du pétrole et du gaz. Son raisonnement est que grâce à l'EITI, la question de la gestion des revenus tirés des matières premières sera prise en compte, et que l'EITI offre également un espace protégé pour que des groupes indépendants issus de la société civile puissent être actifs.

CEE Bankwatch Network et Crude Accountability sont assez sceptiques et soulignent que le budget du Turkménistan dépend déjà largement du secteur des hydrocarbures, ce qui rend les exportations de gaz vitales pour la survie du régime.

Bankwatch s'interroge sur les avantages pour le Turkménistan de rejoindre l'EITI car il est impossible que cette dernière puisse fonctionner dans les circonstances actuelles. C'est ainsi que l'un des critères de mise en œuvre de l'EITI est que la société civile soit activement impliquée dans l'élaboration, le contrôle et l'évaluation du processus de contrôle des rentrées financières, et qu'elle participe également au débat public. Comme la société civile est contrôlée et opprimée, tout ceci est virtuellement impossible en ce moment, et une simple adhésion du gouvernement turkmène à l'EITI n'y changerait rien.

Bankwatch se penche également sur la question plus vaste de la sécurité énergétique et estime que des mesures d'efficacité énergétique (sur l'isolation, le double vitrage et l'éclairage basse consommation) constituent une manière plus prometteuse d'assurer la sécurité énergétique que l'édification à grands frais d'un gazoduc. Pour Bankwatch, construire ce gazoduc et signer des contrats gaziers avec le Turkménistan va rendre l'UE dépendante de son fournisseur et lui ôter toute possibilité d'influencer le régime, malgré les dénégations de l'UE.

Crude Accountability partage cet avis et a formulé des demandes très concrètes, par exemple que l'évaluation d'impact environnemental (EIA) de Nabucco inclue une EIA de tous les pays fournisseurs (comme le Turkménistan), et qu'elle inclue également la mer Caspienne puisqu'il faudra un gazoduc à travers la Caspienne pour amener le gaz kazakh et turkmène vers Nabucco, ce qui engendrera sûrement des conséquences environnementales et sociales.

Taganov prend beaucoup de notes et est globalement impressionné par le niveau de connaissance de ses interlocuteurs sur les réalités au Turkménistan. Les ONG lui suggèrent de rencontrer des représentants de la Direction Générale Énergie de l'UE, du Parlement européen, du consortium Nabucco et des banques publiques qui pourraient contribuer au financement du gazoduc. Ils lui promettent de faire de leur mieux pour lui préparer quelques rendez-vous à partir du lendemain. Taganov leur en est reconnaissant : tout ce dont il a besoin maintenant, c'est de profiter du reste de la journée pour se reposer.



2. DG Energie



LIEU : DG Energie, rue de Mot 24

Le lendemain, après s'être levé de bonne heure, Taganov voit qu'il a reçu plusieurs emails avec des confirmations de rendez-vous. Il n'en revient pas de la vitesse avec laquelle les choses se mettent en place, et après un é petit-déjeuner copieux, il met le cap sur son premier rendez-vous au bureau de la DG Energie. Il se rappelle les récentes visites au Turkménistan du Commissaire européen à l'Energie Oettinger en avril 2010 et de nouveau en février 2011, à la suite desquelles certains ont affirmé que les relations entre l'UE et le Turkménistan n'ont jamais été aussi bonnes.

Taganov se retrouve rapidement dans le bureau d'une représentante de la DG Energie. L'air conditionné lui procure une sensation bizarre de fraîcheur et même si le café qui lui est servi semble avoir été récolté le matin même, il aurait pu être un peu plus fort.

La fonctionnaire commence par expliquer l'importance pour l'Europe de ne plus dépendre du gaz russe, qui a représenté 34 % des importations de gaz de l'UE en 2009. Pour aborder les questions énergétiques de façon plus générale, la Commission a adopté en novembre 2010 sa Communication « Energy 2020 – A strategy for competitive, sustainable and secure energy », dans laquelle elle définit ses priorités en matière d'énergie pour les dix prochaines années, et dans laquelle elle développe les actions à prendre pour affronter des défis tels qu'économiser l'énergie, créer un marché avec des prix compétitifs et des approvisionnements garantis, accroître son avance technologique et négocier efficacement avec ses partenaires internationaux.

Taganov se demande ce que tout ceci signifie vraiment. Son interlocutrice, que Taganov trouve fort jeune, ne perd pas de temps pour lui débiter toute une liste de concepts qui résonnent tous de façon assez étrange.

La nouvelle stratégie énergétique de l'UE se concentre sur cinq priorités : 1) Parvenir à une Europe plus économe en énergie; 2) Construire un marché pan-européen de l'énergie

qui soit véritablement intégré; 3) Donner du pouvoir aux consommateurs et atteindre le plus haut niveau de sûreté et de sécurité; 4) Etendre le leadership de l'Europe dans les innovations et les technologies liées à l'énergie. 5) Renforcer la dimension externe du marché européen de l'énergie.

Très bien, pense Taganov à haute voix, mais quelle place occupe Nabucco dans tout cela ? La représentante de la DG Energie lui explique qu'il est inclus dans la cinquième priorité, qu'elle détaille cette fois à l'aide des notes qu'elle a devant elle : « Des propositions seront aussi formulées afin de définir le cadre réglementaire requis entre l'UE et les Etats tiers en vue de développer des routes stratégiques depuis de nouveaux pays fournisseurs, particulièrement autour du corridor sud et de la Méditerranée méridionale. Les questions d'approvisionnement – y compris le développement d'un réseau et d'éventuels accords d'approvisionnement groupés – et les aspects réglementaires, notamment concernant la liberté de transit et la sécurité des investissements, seront concernés ».

Cela signifie-t-il que le gazoduc Nabucco est une priorité pour l'UE, se demande alors un Taganov quelque peu perplexe ? Oui, lui répond son interlocutrice. Et quid du rôle du Turkménistan dans tout ceci ? La représentante répond que toutes les options sont possibles, mais qu'elle n'est pas assez informée pour lui en dire beaucoup plus. Taganov se dit alors qu'il est temps de conclure cette entrevue, mais se demande s'il ne serait pas utile d'obtenir un exemplaire de cette Communication Energy 2020. La jeune femme se fait un plaisir de lui en imprimer une copie.

Taganov ne sait trop quoi penser de sa première réunion à Bruxelles. Il espère qu'il lui sera possible d'avoir des discussions plus approfondies lors de ses autres rendez-vous. Les ONG auront certainement prévu des rencontres avec des gens connaissant mieux le Turkménistan. C'est en tout cas le Parlement européen qui figure maintenant sur son programme.

3. Parlement européen



LIEU : Parlement européen, rue Wiertz 60

Taganov est sur le point de rencontrer une députée européenne, et il est curieux d'entendre son point de vue sur l'accord intérimaire commercial entre l'UE et le Turkménis-

tan qui a été ratifié par le Parlement européen en avril 2009. Quelle en est la signification pour le Parlement européen, et plus important encore, pour les habitants du Turkménis-

tan ? L'accord a ouvert la voie à une coopération plus étroite entre l'UE et le Turkménistan, même si sa conclusion avait été retardée pendant plusieurs années en raison d'inquiétudes quant au respect des droits de l'homme. Taganov se demande pourquoi le Parlement européen a fini par renoncer à ses demandes relatives aux droits de l'homme.

Le cadre de travail de la députée n'est pas très différent de celui de la Commission, mais Taganov souhaite vivement entendre la parole d'un élu.

La députée explique que le Parlement européen estimait en 2009 que la situation au Turkménistan s'était améliorée depuis le changement de président et qu'il appréciait la volonté exprimée par le régime de mettre en œuvre d'importantes réformes. Le Parlement a cependant affirmé très clairement que « des avancées substantielles sont toujours requises dans plusieurs domaines clés, tels les droits de l'homme, l'Etat de droit, la démocratie et les libertés individuelles ... ». Malheureusement, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont accepté l'accord intérimaire sur le commerce en juillet 2009 sans faire référence aux droits de l'homme, ignorant par la même les demandes du Parlement.

La députée doit admettre qu'un événement similaire s'est produit lorsque le Commissaire à l'Energie Oettinger a visité Achgabat pour discuter de l'approvisionnement en

gaz de l'Europe et qu'il n'a pas mis les droits de l'homme au programme de sa visite, malgré l'appel de la présidente de la Sous-commission des droits de l'homme à les inclure dans la discussion. Taganov apprend qu'il existe un autre accord avec le Turkménistan : l'Accord de partenariat et de coopération, qui va encore approfondir davantage les relations entre les deux. Cet accord a été approuvé par une commission du Parlement et l'on attend maintenant des éclaircissements juridiques du Conseil.

Taganov estime nécessaire d'informer la députée qu'il ne partage pas son optimisme sur les évolutions insufflées par le nouveau président turkmène. Quelques réformes économiques ont été réalisées, principalement pour améliorer les conditions des investissements étrangers dans le pays, mais la situation est similaire à celle qui prévaut en Chine : les changements n'ont pas été suivis par des réformes politiques, un plus grand respect des droits de l'homme ou une plus grande transparence dans la gestion des revenus du gaz et du pétrole. De plus, le nouveau président a introduit son propre culte de la personnalité, dans la lignée de son prédécesseur.

La députée semble prendre en compte les remarques de Taganov. Elle l'invite à une réunion au Parlement plus tard dans la semaine, mais il sera malheureusement déjà en partance. La députée lui propose de rester en contact et lui remet sa carte de visite.

4. Banque Européenne d'Investissement



LIEU : Bureaux de la BEI, rue de la Loi 227

Lors de ses précédents entretiens à Bruxelles, Taganov a entendu à maintes reprises qu'une part importante de l'argent destiné à Nabucco pourrait provenir de banques publiques, telles la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ou la Banque européenne d'investissement (BEI). Les ONG sont parvenues in extremis à obtenir un rendez-vous pour Taganov à la BEI avec l'espoir d'obtenir des informations sur le rôle potentiel de la BEI dans le financement de Nabucco.

Après tout, il est maintenant clair que la BEI, de concert avec la Banque Mondiale, pourrait prêter environ 4 milliards d'euros pour le gazoduc (avec la BERD qui pourrait prêter 600 millions d'euros supplémentaires). Alors que les estimations officielles pour le projet en chiffrent le coût total à 8 milliards (et même si des estimations non officielles parlent de montants s'élevant jusqu'à 15 milliards), il s'agit toujours d'une petite partie, mais étant donné que l'argent public est toujours considéré comme une garantie de sécurité pour ces projets, et que la participation des institutions finan-

cières internationales y sert de blanc-seing, Taganov ne néglige pas l'importance de leur participation éventuelle.

Taganov trouve le représentant de la BEI sympathique, et celui-ci se montre disposé à aborder ces différents sujets. Il remet à Taganov un communiqué de presse de septembre 2010 qui explique comment la BERD, la BEI et la Société financière internationale de la Banque mondiale (SFI) ont signé une lettre de mandat avec les actionnaires de Nabucco et avec NABUCCO Gas Pipeline International GmbH. Cela a constitué le point de départ du processus d'évaluation du projet, qui devait précéder un montage financier potentiel pouvant s'élever jusqu'à 4 milliards d'euros au total pour les trois institutions.

Le représentant de la BEI poursuit en expliquant que l'implication précoce des institutions financières internationales aidera le projet Nabucco à répondre aux normes les plus élevées en matière d'évaluation de risques environnementaux et sociaux et de passation des marchés. L'évaluation



du projet inclura une analyse approfondie des volets commerciaux, sociaux et environnementaux. Il souligne devant Taganov l'importance du projet de gazoduc Nabucco pour répondre à l'objectif prioritaire de l'UE d'améliorer sa sécurité énergétique par la diversification des routes et des fournisseurs de gaz. Il ajoute que Nabucco fournira des quantités supplémentaires de gaz de différentes origines par le biais d'une nouvelle voie d'approvisionnement vers les Etats membres de l'UE et leurs voisins. Pour la BEI, qui est une banque axée sur la politique européenne, il est important de soutenir la réalisation d'objectifs politiques de l'UE.

Une fois cette introduction sommaire terminée, Taganov est curieux de savoir si la BEI considère un projet majeur d'infrastructure tel Nabucco comme risqué du point de vue du dépassement des coûts. Le représentant répond qu'en tant que banque finançant des projets d'infrastructure à grande échelle, la BEI est plutôt familière des dépassements de coûts significatifs et qu'elle ne prend pas les chiffres des promoteurs pour argent comptant. Mais en même temps, assure-t-il à Taganov, les vérifications financières méthodiques faites par la banque devront répondre à cette question.

Taganov souhaite ensuite savoir si la BEI utilisera ses normes élevées de risques environnementaux et sociaux également dans l'évaluation des pays dont le gaz sera issu, comme le Turkménistan. Question très pertinente, répond

l'homme de la BEI, mais comme la banque ne dispose pas devant elle de projet concret avec l'ensemble des fournisseurs de gaz, elle ne peut pas vraiment s'engager à évaluer tout ce qui pourrait se produire – et la BEI veut attendre de disposer d'un document concret.

Taganov est surpris par ce qu'il entend, tant il est clair pour tout le monde que le gaz devra venir d'autres pays que la Turquie, même si Nabucco ne commence officiellement que dans ce pays. Il rappelle au représentant de la BEI le cas de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC) pour lequel l'étude d'impact environnemental n'avait pas inclus la mer Caspienne alors qu'il était clair que le pétrole azéri à lui tout seul ne serait pas suffisant pour alimenter l'oléoduc. L'homme de la BEI fait observer que la banque n'a pas été impliquée dans le financement du BTC et qu'il ne peut pas vraiment en dire plus sur une évaluation élargie des fournisseurs potentiels.

Taganov n'entend pas céder et rappelle au représentant qu'il est important de ne pas répéter les erreurs du passé, et qu'il est crucial d'être complètement transparent sur tous les accords prévus pour le gazoduc Nabucco. Par exemple, un document clé entre les gouvernements azéri et kazakh concernant le projet BTC a été signé avant l'achèvement de l'oléoduc et n'a jamais été inclus dans les considérations sur les impacts environnementaux et sociaux des projets. Ceci ne devrait pas se répéter. Le représentant de la BEI opine, propose d'en rester là, et remercie Taganov pour

sa contribution. La BEI aime entendre l'avis du public et les commentaires de Taganov seront transmis à qui de droit.

Tout cela n'était pas particulièrement éclairant, pense Taganov alors qu'il reprend l'ascenseur. Il n'est pas non plus très optimiste sur son prochain rendez-vous : plusieurs per-

sonnes lui ont conseillé de tâcher d'obtenir une rencontre avec un représentant de Nabucco Gas Pipeline International GmbH (NIC), qui a été créée pour développer, construire et exploiter le gazoduc, et la société a donné son accord pour le rencontrer.

5. Consortium



LIEU : bureaux de RWE, rue d'Idalie 9-13

Les actionnaires de Nabucco sont Bulgarian Energy Holding (Bulgarie), Botas (Turquie), MOL (Hongrie), OMV (Autriche), RWE (Allemagne) et Transgaz (Roumanie). Chaque actionnaire détient le même nombre de parts, soit 16,67 %. Ce sont les actionnaires qui sont en charge de la négociation des contrats d'approvisionnement en gaz.

C'est en fait un représentant du fournisseur d'énergie RWE qui attend Taganov à la réception. Il explique que le développement du gazoduc Nabucco vise à ouvrir de nouveaux marchés en Europe et en Turquie aussi bien pour les pays de la Caspienne, tels l'Azerbaïdjan et le Turkménistan, que pour le Moyen Orient, qui abrite les plus grands gisements de gaz naturel au monde. Nabucco sera ainsi un projet gagnant-gagnant pour ces pays et pour l'UE, affirme l'homme de RWE, car il contribuera grandement à assurer la sécurité d'approvisionnement de l'UE. Le gouvernement turkmène s'est ainsi engagé à fournir annuellement dix milliards de mètres cubes de gaz à l'UE.

Taganov commence à être irrité par ces Occidentaux bien habillés qui citent triomphalement de gros chiffres impressionnants, et il demande donc à son interlocuteur ce qu'il pense de la situation au Turkménistan, qui est entre autres classé actuellement parmi les dix pays les plus corrompus au monde selon Transparency International. Il est plutôt réservé sur cette question et explique qu'en ce qui concerne l'approvisionnement de gaz turkmène à l'UE, aucun contrat n'a encore été signé. Cela étant, RWE est satisfaite de ce qu'elle pourrait obtenir quelques permis de prospection gazière au Turkménistan.

Taganov continue d'interroger le représentant de RWE sur la situation des droits humains dans le pays. Ce dernier reconnaît qu'il existe des problèmes, mais fait observer que les habitants du Turkménistan devraient s'estimer heureux que leur gaz soit vendu à l'UE plutôt qu'aux Chinois ou aux Russes, qui sont tous les deux en concurrence avec les Européens pour les contrats gaziers. Après tout, au contraire des Chinois ou des Russes, les Européens se soucient réellement des questions liées aux droits de l'homme.

6. Journaliste



LIEU : un bar proche du Residence Palace, International Press Center, rue de la Loi 155

« Les Européens se soucient réellement des questions liées aux droits de l'homme » ...

Un peu plus tard dans la journée, Taganov se trouve dans un bar près du Parlement européen et il médite cette déclaration prononcée lors de sa dernière réunion. Il doit bien admettre par ailleurs que son faciès asiatique attire les regards. D'ailleurs, un type assis à côté de lui se montre poli, mais aussi curieux.

Il s'avère travailler pour le bureau bruxellois d'un grand journal international. Il écoute attentivement tout en pre-

nant note du récit de Taganov. Le journaliste a alors une idée : et s'il appelait l'un de ces collègues qui a enquêté sur le projet Nabucco ? Le journaliste est convaincu que le point de vue de Taganov intéressera son collègue. Taganov est heureux de pouvoir partager sa vision des choses, et vingt minutes plus tard, l'autre journaliste arrive et lui offre un verre.

Taganov trouve que ce journaliste aime s'écouter parler bien qu'il ait beaucoup d'idées et de théories, mais cela pourrait être intéressant, pense-t-il.

En fait, le journaliste n'est pas certain que Nabucco verra le jour, et ce pour trois raisons :

1) Il n'est pas sûr que les fournisseurs potentiels de gaz souhaitent réellement en vendre. L'Azerbaïdjan, l'un des acteurs-clés, a la possibilité de vendre son gaz à d'autres acheteurs. De plus, la situation politique dans la région est très instable, avec plusieurs Etats de la Caspienne se disputant l'accès aux ressources de la mer Caspienne, ce qui pourrait jouer en défaveur de la sécurité d'approvisionnement du gazoduc. Au Turkménistan, l'UE se trouve en concurrence avec la Russie et la Chine pour l'accès au gaz.

2) La Russie fait tout ce qu'elle peut pour rester le fournisseur le plus important de l'UE. Elle promeut notamment le projet South Stream, qui doit apporter du gaz russe directement à la Bulgarie, et de là, à l'Autriche. South Stream pourrait également transporter du gaz azéri. Les deux projets sont en concurrence et des entreprises européennes se font face pour les deux projets : OMV, RWE, MOL, Transgaz, Botas et BEH pour Nabucco; l'allemand Wintershall, l'italien Eni, le français EDF et d'autres entreprises du sud de l'Europe pour le South Stream.

3) Il n'est pas certain que le très dispendieux projet Nabucco soit économiquement réaliste à long terme. Cela dépendra des coûts de construction, qui continuent à augmenter alors même que les préparatifs ne sont pas terminés. La longueur du gazoduc – 3.900 km – ainsi que le nombre

élevé de pays qu'il va traverser engendrent des contraintes logistiques extrêmes qui pourraient être difficilement surmontables. Ceci est d'autant plus important selon que le gazoduc sera employé ou non à capacité maximale, ce dont doutent fortement plusieurs experts. De plus, la demande en gaz du côté de l'UE pourrait être plus réduite que ce que le consortium avait calculé, étant données les décisions qui ont été prises d'améliorer l'efficacité énergétique et de prospecter les réserves de gaz de schiste. Des gazoducs plus courts entre la Turquie et l'Italie pourraient également représenter une voie plus accessible et à moindre coût pour obtenir du gaz.

Taganov trouve tout cela captivant, mais à mesure que la soirée avance et que le journaliste enchaîne les bières, certaines de ses théories deviennent plus exotiques, pour déboucher finalement sur des ragots sur des personnalités de la Commission et du Parlement.

Alors qu'il rentre chez lui ce soir-là, Taganov est relativement satisfait de ce qu'il a vu et entendu pendant son séjour, et notamment du fait que Nabucco ne soit pas encore une affaire réglée. Une chose est claire malgré tout : si l'UE parle beaucoup des droits de l'homme, elle ne joint pas nécessairement le geste à la parole quand il s'agit de sécurité énergétique. Elle semble alors toute prête à transiger sur les droits de l'homme avec certains fournisseurs de ressources énergétiques.

Sources:

The Quaker Council for European Affairs « The Nabucco Gas Pipeline – A chance for the EU to push for change in Turkmenistan » décembre 2009

CEE Bankwatch Network « Nabucco and Turkmenistan: Our energy security, Turkmen's misery » octobre 2010

Communication « Energy 2020A strategy for competitive, sustainable and secure energy »

« EIB, EBRD and IFC start appraisal of Nabucco pipeline » Communiqué de presse 5.9.2010

www.rwe.com/web/cms/en/257318/rwe/press-news/archive/nabucco-gas-pipeline-project/

« Endspiel um Nabucco » Die ZEIT 28.7.2011

www.crudeaccountability.org/en/index.php?page=western-engagement

ADRESSES

1. Mundo-B

Mundo-B est un environnement de travail durable créé par différentes ONG basées à Bruxelles. Le bâtiment – rénové selon des critères écologiques – abrite les bureaux de plus de quarante organisations, ainsi qu'un centre de conférence, un café bio, un jardin didactique... C'est un lieu de rencontres pour les organisations et les militants qui passent par Bruxelles.

rue d'Edimbourg 26, 1050 Bruxelles

2. rue d'Idalie 9-13 (RWE)

La rue d'Idalie est bordée par des ensembles de bureaux. Sa localisation stratégique, proche du cœur du quartier européen, attire les groupes de pression et les entreprises qui veulent défendre leurs intérêts au niveau européen. Un des bureaux est occupé par RWE, une entreprise allemande de gaz et d'électricité. Le même immeuble abrite également des cabinets de consultance en affaires publiques, notamment Logos et EPACA.

rue d'Idalie 9-13, 1050 Bruxelles

3. Place du Luxembourg

Cette place récemment rénovée est devenue un lieu de rencontre privilégié pour les eurocrates et les lobbyistes, qui y tiennent repas d'affaires et cocktails. Bruxelles a le nombre de restaurants par habitant le plus élevé d'Europe, ce qui s'explique par la culture des repas d'affaires de l'UE.

4. Le Parlement européen

Le centre démocratique de l'UE se situe la plupart du temps dans la rue Wiertz, mais une fois par mois, il déménage à Strasbourg, en France, pour ses sessions plénières. Les 754 députés européens y disposent de leur propre bureau et travaillent en différentes commissions. Le bâtiment accueille également des conférences, des ateliers, des présentations, ainsi que d'autres événements publics.

rue Wiertz, 60, 1047 Bruxelles

5. Le Residence Palace (International Press Centre)

Cet ancien immeuble résidentiel de luxe sert désormais de cadre aux conférences de presse et aux activités de relations publiques organisées par des groupes de pression, des think tanks et des ONG dans l'International Press Centre au rez-de-chaussée. Plusieurs médias ont leurs bureaux dans le bâtiment.

rue de la loi 155, 1040 Bruxelles

6. Le Berlaymont (Commission européenne)

C'est ici que se trouve le nouveau QG de la Commission européenne : le Berlaymont. Ce bâtiment de 13 étages en forme de X, surnommé le « Berlay-monstre », a rouvert à l'automne 2004 après 13 ans de lourds travaux de désamiantage et de rénovation. Au sommet de l'immeuble, la salle de réunion des 27 commissaires dirigés par le président de la Commission José Manuel Durao Barroso domine Bruxelles. Les 2.200 bureaux abritent les commissaires, leurs cabinets et leur personnel, soit 3.000 personnes au total. Les 18.000 autres fonctionnaires de la Commission sont basés dans les bâtiments des Directions générales, réparties dans le quartier européen.

rue de la loi 200, 1040 Bruxelles

7. Le Justus Lipsius (Conseil Européen)

Ce bâtiment imposant abrite le secrétariat du Conseil européen, soit 2.400 personnes. Bien qu'il couvre déjà une surface de 240.000 m², le building est à nouveau en cours d'agrandissement afin de répondre aux besoins des délégations des nouveaux États membres et des sommets européens biennuels qui s'y déroulent depuis 2004. Le Justus Lipsius accueille également la plupart des séances du Conseil et des réunions de nombreux comités d'experts et de diplomates des États membres de l'UE.

rue de la Loi 175, 1050 Bruxelles

8. Les bureaux bruxellois de la Banque européenne d'investissement

La BEI a son siège à Luxembourg et c'est également là – dans un bâtiment en verre transparent – que travaillent la majorité de son personnel. Mais en tant que bras financier de l'UE, la banque ne peut pas être absente de Bruxelles. Elle occupe un petit bureau à proximité du rond-point Schuman, près des autres bâtiments officiels de l'UE.

rue de la Loi 227, 1040 Bruxelles

9. avenue de Cortenbergh 168 (Business Europe)

Le bâtiment de huit étages au coin de la rue Fulton est le quartier général de Business Europe, la principale organisation d'affaires horizontales avec 41 associations membres. La plupart des organisations également présentes dans l'immeuble, telles la Fédération des employeurs européens ou le Forum européen des services partagent le même objectif de servir les intérêts des entreprises européennes.

avenue de Cortenbergh 168, 1000 Bruxelles

SOURCES: Corporate Europe Observatory, « Lobby planet – Brussels the EU quarter » 2005

La mission de « Counter Balance: Réformer la BEI » est de faire de la Banque européenne d'investissement (BEI) une institution ouverte et progressiste, mettant en œuvre les objectifs de l'UE en matière de développement, favorisant des sociétés soutenables et donnant un droit de recours aux personnes affectées par ses activités.

La coalition Counter Balance est composée des ONG suivantes : CEE Bankwatch Network (Central and Eastern Europe), Les Amis de la Terre (France), urgewald (Germany), Re:Common (Italy), Both Ends (Netherlands), Bretton Woods Project (United Kingdom).

Counter

Balance

**Challenging
the European
Investment
Bank**